

CONTRIBUTIONS À L'ÉTUDE DE LA PROCLISE EN FRANÇAIS

by

Deborah A. T. Fraund

B. A., University of California, Santa Barbara, 1975

THESIS SUBMITTED IN PARTIAL FULFILLMENT OF
THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF
MASTER OF ARTS
in the Department
of
Languages, Literatures and Linguistics

C Deborah A. T. Fraund 1984

SIMON FRASER UNIVERSITY

le 5 septembre 1984

All rights reserved. This work may not be reproduced in whole or in part, by photocopy or other means, without permission of the author.

APPROVAL

Name: Deborah A.T. Fraund

Degree: Master of Arts

Title of Thesis: Contributions à l'étude de la proclise en français
(Contributions to the Study of Proclisis in French)

Examining Committee:

Chairman: Thomas A. Perry

~~Charles P. Bouton~~
Senior Supervisor

~~E. Wyn Roberts~~

E.J. Matte
External Examiner
Professor
Department of French
University of British Columbia

Date approved: September 5, 1984

PARTIAL COPYRIGHT LICENSE

I hereby grant to Simon Fraser University the right to lend my thesis, project or extended essay (the title of which is shown below) to users of the Simon Fraser University Library, and to make partial or single copies only for such users or in response to a request from the library of any other university, or other educational institution, on its own behalf or for one of its users. I further agree that permission for multiple copying of this work for scholarly purposes may be granted by me or the Dean of Graduate Studies. It is understood that copying or publication of this work for financial gain shall not be allowed without my written permission.

Title of Thesis/Project/Extended Essay

Contributions à l'étude de la proclise en français

(Contributions to the Study of Proclisis in French)

Author:

(signature)

Deborah A.T. Fraund

(name)

August 31, 1984

(date)

ABSTRACT

This study addresses five questions with respect to proclisis in French. Those five questions will be:

(i) How can one explain the order dative pronoun + accusative pronoun when combining a first or second person dative pronoun with the third person accusative pronoun, but the inverse order in sequences of two third person pronouns?

(ii) How can one account for the ungrammaticality of sequences of accusative pronouns of the first or second person with third person dative pronouns?

(iii) How can one restrict the number of clitics possible in a sequence?

(iv) How can one explain the difference in grammaticality between the sequences *lui y and leur y?

(v) Why is there a difference in grammaticality between

a. Lui n'aime pas ça.

b.*Moi n'aime pas ça.

The solutions proposed for these questions are, for the most part, purely syntactic. But as this type of analysis does not seem capable of furnishing a complete solution to these problems, we would like to propose a solution which includes semantic and phonological traits as well as syntactic traits. We will add together the interactions of these syntactic, semantic and phonological influences by means of the relative valences of the clitics according to five scales:

(i) a syntactic scale of the cohesiveness of a nominal or pronominal element with the verb,

three scales which by convention we call semantic:

(ii) one which expresses the degree of what is called "animation",

(iii) the other two based on the thematicity of an element;

(iv) a phono-syntactic scale which shows the influence of a pronoun's phonological form on its syntactic behavior.

These five scales and their interactions with each other will allow us to present a coherent solution to the problem of clitic placement in French.

ABSTRAIT

Cette étude traite des problèmes de la proclise en français. Elle essayera de répondre aux cinq questions suivantes:

(i) Comment peut-on expliquer l'ordre pronom datif + pronom accusatif lorsqu'on a affaire à la combinaison d'un pronom d'un des deux premières personnes et un pronom accusatif de la troisième personne, mais l'ordre inverse quand il s'agit d'une séquence de deux pronoms de la troisième personne?

(ii) Comment rend-on compte de l'agrammaticalité des séquences de pronom accusatif de la première ou de la deuxième personne plus un pronom datif de la troisième personne?

(iii) Comment peut-on restreindre le nombre de clitiques possibles dans une séquence?

(iv) Peut-on expliquer la différence de grammaticalité des séquences *lui y et leur y?

(v) Pourquoi existe-t-il une différence de grammaticalité entre, par exemple,

- a. Lui n'aime pas ça.
- b.*Moi n'aime pas ça.

Les solutions proposées pour ces questions sont pour la plupart purement syntaxiques. Mais comme ce genre d'analyse ne semble pas capable de fournir une solution complète de ces problèmes, nous voulons proposer une solution qui inclut les traits sémantiques et phonologiques aussi bien que syntaxiques. Nous ferons la somme de l'action réciproque de ces influences

syntaxiques, sémantiques et phonologiques par moyen des valences relatives des clitiques selon cinq échelles:

(i) une échelle syntaxique de cohésion d'un élément nominal ou pronominal avec le verbe;

trois échelles que par convention nous appelons sémantiques:

(ii) l'une qui exprime le degré de ce qu'on appelle l'"animation",

(iii) les deux autres qui traitent de la thémativité d'un élément;

et enfin

(iv) une échelle phono-syntaxique qui montre l'influence de la forme phonologique d'un pronom sur son comportement syntaxique.

Ces échelles et leur action réciproque l'une sur l'autre permettront de présenter pour les cinq problèmes évoqués ci-dessus une solution qui présente de la cohérence.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier le Professeur Charles P. Bouton et le Professeur E. Wyn Roberts de leur direction, de leur aide et de leurs encouragements, ainsi que le Professeur Barrie E. Bartlett et toutes les autres personnes qui m'ont aidée tout au long de mes études à l'Université Simon Fraser.

TABLE DES MATIÈRES

Approval	ii
Abstract	iii
Abstrait	v
Remerciements	vii
A. Première Partie	1
I. Introduction	2
II. Les Etudes déjà faites--A	11
Introduction	11
Quelques remarques sur la phonologie	11
Les Approches morphologiques	13
Critiques de l'approche de Stump	26
III. Les Etudes déjà faites--B	27
Les Approches syntaxiques	27
Critiques de l'approche de Gross	29
L'Analyse sémantico-syntaxique de J. Burston (1983)	32
Points de vues critiques	37
L'Emploi des contraintes de surface (CSS)	39
Critiques des analyses à CSS	46
Sommaire général des analyses syntaxiques	49
IV. Les Etudes déjà faites--C	50
Introduction	50
Les Valences en linguistique	50
La Thèse d'Oliver	51
Critiques de l'analyse d'Oliver	64

B. Deuxième Partie	66
I. Introduction	67
Le PDI	67
Problèmes à résoudre	71
Une Echelle de base	73
II. Trois échelles linguistiques incluant des facteurs d'ordre sémantique	76
L'Animation et la thémativité	76
Une Application de l'échelle AF--le cas sujet	80
L'Echelle AF et l'échelle C	84
Applications	86
Les Echelles de thémativité et l'échelle CAF	88
III. Extension de la compétence des échelles	93
La Longueur d'une séquence de clitiques	93
Lui y	97
IV. Point de vue de synthèse	102
Remarques finales	104
Appendice: Liste des sigles et des abréviations	106
Bibliographie des ouvrages mentionnés dans ce travail	108
Bibliographie supplémentaire	112

A. Première Partie

"...qu'est-ce que la grammaire, au fond, si ce n'est pas la vue que nous prenons à un moment donné sur notre langue"

--R. L. Wagner (1958, p. 3)

I. Introduction

Cet essai étudie les pronoms proclitiques en français¹. Un clitique est un mot qui ne peut pas constituer par lui-même un énoncé, puisqu'il dépend en quelque façon d'un autre mot. Par exemple, en français, les pronoms personnels peuvent être des clitiques. Si quelqu'un vous demande: "Qui est-ce?", vous répondrez: "Moi," vous ne répondrez pas: *"Je". En ce cas, moi n'est pas un clitique mais je en est un. Les proclitiques français sont des éléments de la classe que R. Jeffers et A. Zwicky (1980) appellent "special clitics" (clitiques spéciaux). Un clitique "spécial" est un clitique "located within sentences by genuinely syntactic principles (they attach either to the head of a phrase or to one of its margins). The romance weak...pronouns are clearly special clitics." (p. 55)

La classe des pronoms clitiques français comprend les pronoms sujets, les pronoms compléments d'objets--directs, indirects, et réfléchis-et les pronoms appelés traditionnellement adverbiaux y et en.

¹ Au nom d'une certaine latitude favorisant les néologismes nous considérons d'utiliser --(pro)cliticiser, (pro)cliticisation termes lourds mais concis et finalement plus faciles d'emploi que les périphrases possibles pour les éviter

(1)	Pronoms Sujets		Pronoms au cas régime			
	je	me	le	lui	y	en
	nous	nous	la	leur		+ Verbe
	tu	te	les			
	vous	vous				
	il(s)	se				
	elle(s)					
	on					
	nomi- natif	datif/ accusatif	accu- satif	datif	loca- tif	géné- tif
	1	2	3	4	5	6

Ce tableau donne une liste des combinaisons non restreintes des pronoms proclitiques français, et indique leur ordre général dans les énoncés autres que les énoncés impératifs affirmatifs².

Puisque ce tableau définit les ordres possibles de ces pronoms, il est logique de se demander quels sont les problèmes que de tels modèles syntaxiques ne réussissent pas à résoudre.

On constate que l'on ne peut pas combiner un élément d'une colonne avec un autre élément de cette même colonne. Par exemple, si nous avons dans la structure profonde un énoncé telle que

(2) Il présente moi à vous.

on ne peut pas dire

(3a) *Il me vous présente.

(3b) *Il vous me présente.

On doit dire

(4) Il me présente à vous.

² L'ordre enclitique--pour ces derniers--est
Verbe + pronom accusatif + pronom datif + y + en

En revanche, si on a dans la structure profonde

(5) *Il présente le à moi.

on peut dire

(6) Il me le présente.

L'agrammaticalité n'est donc pas simplement ici une question d'incompatibilité entre des cas grammaticaux différents.

L'impossibilité de répéter un élément constitue un sous-cas de cette non combinabilité des pronoms. Ainsi, si on a la phrase

(7a) Jean réfléchit à cet événement dans sa chambre.

nous avons deux possibilités de pronominaliser des syntagmes prépositionnels en y: à cet événement et dans cette chambre.

Mais on ne peut pas dire

(7b) *Jean y y réfléchit.

On peut dire

(8a) Jean y réfléchit dans sa chambre.

ou

(8b) Jean y réfléchit à cet événement.

De plus, on ne peut pas combiner un élément de la deuxième colonne avec un élément de la quatrième colonne (à part le cas du datif éthique). Si on a dans la structure profonde

(9a) *Jean a envoyé moi à lui

on ne peut pas dire

(9b) *Jean me lui a envoyé.

Mais si on a la structure profonde

(10a) *Jean a envoyé le (paquet) à lui

on peut dire

(10b) Jean le lui a envoyé.

On ne pourrait pas non plus combiner lui et y.

(11a) Claude a parlé à elle là -/→

(11b) *Claude lui y a parlé.

Les formulations grammaticales sont soit

(12a) Claude lui a parlé là.

soit, en fonction d'un contexte,

(12b) Claude y a parlé à elle.

Mais on peut combiner leur et y:

(13a) Claude a parlé à eux là -->

(13b) Claude leur y a parlé.

L'explication de l'ordre des pronoms des colonnes 2 et 3 en face de l'ordre des pronoms dans les colonnes 3 et 4 constitue un autre problème:

(14a) Il donne le (paquet) à moi -->

(14b) Il me le donne.

(15a) Il donne le (paquet) à lui -->

(15b) Il le lui donne.

L'ordre dans la phrase (14b) est pronom datif + pronom accusatif, mais l'ordre dans la phrase (15b) est pronom accusatif + pronom datif. En revanche, dans une phrase impérative affirmative, que nous ne traiterons pas dans cette étude, l'ordre des pronoms enclitiques est le même dans ces deux cas:

(16a) Donne-le-moi.

(16b) Donne-le-lui.

Le problème suivant concerne le nombre de pronoms objets clitiques qu'on peut avoir dans une même phrase. D'habitude on

se limite à deux:

- (17a) Il m'en donne.
- (17b) *Il me l'y en donne.

Mais il y a des cas, notamment l'emploi de ce qu'on appelle le datif éthique, où on constate l'existence des séquences de trois ou même de quatre proclitiques non sujets:

- (18a) Elle te vous le retourne.
(cité dans Damourette et Pichon (1911-1933))
- (18b) Je te vous les lui ai envoyés à la figure!
(cité dans C. Degué-Bertrand, 1982)

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des pronoms sujets. Ces pronoms sont des proclitiques, mais on ne les déplace pas; ils sont générés en position initiale dans la base. Il convient de noter un problème relatif à ces pronoms. On a recours à deux moyens au moins pour exprimer celui-ci:

- (19a) Je suis prêt.
- (19b) Moi, je suis prêt.
- (20a) Il est prêt.
- (20b) Lui, il est prêt.
- (20c) Lui est prêt.

D'après W. Ashby (1977), la phrase (20b) peut être emphatique, mais elle ne l'est pas toujours, c'est-à-dire qu'elle ne porte pas toujours de "comma intonation"³.

Le tableau suivant résume les séquences grammaticales des clitiques. Il est suivi d'une liste des contraintes sur ces séquences⁴.

³L'accent d'intensité sur le pronom qui est indiqué dans l'écriture par une virgule est appelé en anglais "comma intonation"

⁴ ME=me/moi, te/toi, nous, vous; LE=le, la, les; LUI=lui, leur/eux

(21a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

(21b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- (i) La phrase: "LUI n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- (ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- (iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- (iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

Comment est-ce rend-on compte de ces divers faits? En général, on emploie des moyens purement syntaxiques. Presque tout le monde fait appel à la notion de la personne. A cette notion D. Perlmutter (1971) ajoute celle du cas grammatical. J. Emonds (1975) et J. Herschensohn (1980b) ont choisi d'y ajouter les notions de genre et de nombre, mais seulement pour différencier entre les formes des clitiques. Dans une étude sémantico-syntaxique, J. Burston (1983) emploie les critères grammaticaux de personne et de cas auxquels il ajoute le critère sémantique d'individualisation. Sauf quelques exceptions notables, le cas du datif éthique n'est jamais considéré. Aucune de ces analyses n'explique l'agrammaticalité de *lui y en face de la grammaticalité de leur y. Comment peut-on expliquer cette différence? La seule différence grammaticale entre leur et lui

est le nombre: leur est un pluriel, lui un singulier. Mais les différences entre lui/leur et les autres pronoms sont soit le cas, soit la personne. De dire que leur y est grammatical parce que leur est un pluriel, mais que lui y n'est pas grammatical parce que lui est un singulier exprime une contrainte de co-occurrence sans l'expliquer. Si c'était un problème de nombre, les séquences m'y, t'y, l'y pourraient être agrammaticales dans les phrases non impératives affirmatives. On peut donc supposer que la raison d'une telle contrainte n'est pas d'ordre syntaxique.

A cause de ces lacunes, nous croyons qu'une approche purement syntaxique requiert une réconsideration sérieuse. Dans notre analyse des clitiques, nous employerons les traits traditionnellement appelés "sémantiques", "syntaxiques" et "phonologiques". Les problèmes qui résultent de l'incertitude associée à la définition et aux frontières des niveaux d'analyse linguistique sont nombreux. La discussion et la résolution de ces problèmes sont au-delà du domaine propre de cette étude. Ainsi, malgré le fait que les niveaux soient ordonnés ou non, notre analyse inclura soit des principes appelés sémantiques, syntaxiques, phonologiques qui tous ensemble rendent compte du problème, soit des principes intégrés (sémantiques, syntaxiques, phonologiques) qui s'entrecroisent. Nous présumons que ces intersections sont acceptables--en particulier dans le lexique où elles peuvent fonctionner comme des restrictions de sous-catégorisation.

Notre analyse se base sur une synthèse des vues sur les hiérarchies grammaticales exprimées dans les études telles que celles de M. Silverstein (1976), B. Comrie (1979), R. Oliver (1976), etc. La notion de hiérarchie--et les conséquences qu'elle entraîne pour l'opération des règles et/ou l'ordonnance des classes--est loin d'être nouvelle dans la linguistique en général, e.g. elle est en grande partie explicite dans les travaux des néogrammairiens et de E. Benveniste (1966), parmi d'autres, aussi bien que dans la binarité de la théorie des marques⁵. Nous appellerons le rapport entre une hiérarchie et l'ordonnance des règles le Principe de développement inertiel (PDI)⁶ suivant la manière de J. Foley (1977).

Nous adopterons le plan suivant: Dans les trois prochains chapitres, nous parlerons des recherches déjà faites au sujet des pronoms clitiques français. Le deuxième chapitre traitera de la morphologie et de la phonologie; le troisième de la syntaxe, et le quatrième de la thèse de R. Oliver (1976) qui traite principalement de la proclise en espagnol mais qui parle aussi de la proclise en français. Dans la deuxième partie, nous présenterons une grammaire qui combinera des éléments syntaxiques, sémantiques, et phonologiques. Le premier chapitre de cette partie parlera de la justification du PDI et de la notion de valence relative dans une grammaire du français. Ce

⁵en anglais "the theory of markedness"

⁶pour une liste des abréviations et des sigles dans cette thèse, voir l'appendice

chapitre introduira aussi une échelle syntaxique de cas. Le deuxième chapitre de cette partie présentera trois échelles linguistiques avec lesquelles se combinera notre échelle de base pour expliquer quelques-uns des problèmes que nous venons de mentionner ci-dessus. Le troisième chapitre suggérera des solutions aux problèmes qui restent, et dans le quatrième nous présenterons nos conclusions.

II. Les Etudes déjà faites--A

Introduction

Dans ce chapitre nous allons d'abord rappeler les règles morphophonologiques qui gouvernent les pronoms clitiques. Puis, nous résumerons les études qui traitent de l'aspect morphologique des problèmes.

Quelques remarques sur la phonologie

En général, il n'y a pas de recherches phonologiques qui traitent spécifiquement des pronoms clitiques¹. Comme nous voulons discuter des clitiques dans le français standard actuel, il y a beaucoup de travaux plus généraux que nous ne ferons que mentionner: les travaux de Kr. Nyrop (1902), (1924), par exemple, qui traitent de l'état de la langue au début de ce siècle, et les études de P. Guiraud (1969) et de A. Sauvageot (1972) qui discutent du français populaire. Si nous avons tenu compte de ces travaux, les données seraient très difficiles à analyser à cause de leur hétérogénéité chronologique et des différences de leurs niveaux de langue. Les règles

¹Nous voulons signaler les études de P. Delattre (1949), (1951) sur le e-muet qui traitent de ces pronoms.

français moderne.⁴ Il donne les exemples suivants:

(23a) *IL partira le premier.

(23b) *Jean LA préfère.

(23c) *Je LUI parlerai.⁵

Les Approches morphologiques

Du point de vue de la morphologie, ce n'est pas de l'ordre de ces pronoms dont on se préoccupe, mais plus particulièrement de leur statut comme morphèmes autonomes. Cela revient à se demander si les pronoms personnels sont des morphèmes libres ou grammaticalement dépendants. W. Ashby, qui traite surtout des pronoms sujets, croit que les pronoms personnels sont en train de devenir des préfixes. G. Stump, qui traite des pronoms objets, croit qu'ils sont déjà des préfixes.

Quelle est la légitimité de ce point de vue? Déjà en 1924, Kr. Nyrop écrit:

Le pronom sujet a tendu de plus en plus à se souder à son verbe; on peut même dire qu'aujourd'hui il fait partie intégrante de la forme verbale, et peut être considérée comme une sorte de flexion préposée. Ce

⁴ Pour une étude plus approfondie de l'accentuabilité des clitiques, voir Monique Léon (1972). Comme nous trouvons douteuse la méthodologie dans quelques-unes de ses expériences, nous n'avons pas inclu une revue de ce travail ici.

⁵ Ce n'était pas le cas en ancien français. En ancien français l'emploi du pronom sujet (PS) n'était pas obligatoire. Ils ne s'employaient que pour mettre le sujet en relief. Donc, les PS pouvaient porter l'accent. La possibilité de l'enclise des pronoms objets (jem, tum, jel, tul, etc.) souligne l'accentuabilité des PS (Nyrop, 1924). Un restant de cet état est la formule juridique Je soussigné (Nyrop, vol. V). Dès que la présence du PS est devenue obligatoire, le pronom a perdu sa force.

dernier fait contribue à expliquer son emploi pléonastique dans Mon père il vient. (§176)

Ainsi, selon Nyrop il faut supposer qu'il existe un principe d'évolution continue qui fait qu'un morphème libre devient à un certain moment un affixe. Mais quant à la situation intermédiaire entre ces deux points de l'évolution, l'auteur reste très discret. W. von Wartburg (1963) est plus précis: "Le français a d'une conjugaison à suffixes fait une conjugaison à préfixes." (cité dans M. Léon, 1972, p. 3)

Selon Stump (1980) les pronoms clitiques français présentent cinq des six propriétés des affixes postulées par A. Zwicky (1976).

(i) Ils sont strictement ordonnés:

(24a) Je le lui donne.

(24b) *Je lui le donne.

(ii) Ils sont liés étroitement au verbe, ce qui est montré par la liaison obligatoire (cf. des règles phonologiques ci-dessus, p. 12). R. Kayne (1975) note le contraste entre la grammaticalité de

(25a) On va les y mettre.
[õ va lez i metR]

et l'agrammaticalité de

(25b) *[õ va le i metR]

(iii) Ils ne sont pas accentués, et, comme Monique Léon (1972) le montre, ces pronoms ne sont même pas accentuables⁶.

⁶ c'est-à-dire qu'ils se trouvent en position finale seulement dans des phrases impératives affirmatives et aussi qu'ils ne peuvent ni être renforcés lexicalement (avec même ou avec autre) ni être renforcés avec la pause que Léon appelle la "pause de renforcement".

(iv) Ils subissent des règles phonologiques qui ne s'appliquent qu'à l'intérieur des mots⁷. F. Dell (1973), que cite Stump, observe que des clitiques invertis à forme Cə se comportent comme des segments finaux des mots polysyllabiques et non comme des mots monosyllabiques indépendants. Comme exemple il cite⁸:

- (26) Où puis-je me laver?
[u pɥi ʒ mɛlave]
*[u pɥi ʒəm lave]

cf:

- (27) La queue de ce renard
[la kød sɛ rɛnar]
[la kø dɛsrɛnar]

(v) Ils sont exemptés, dans quelques cas, des règles d'identité. Par exemple dans

- (28a) Paul l'a frappé et l'a mis à la porte.
(28b) *Paul l'a frappé et a mis à la porte.
(28c) *Paul l'a frappé et le mis à la porte.
(28d) Paul l'a frappé et mis à la porte.

le pronom objet et le verbe conjugué se comportent comme un seul mot. Mais si on inclut les pronoms sujets dans la catégorie "clitique", comme le fait Ashby (1977), on doit remarquer la grammaticalité de

- (29) Il se leva, s'habilla et sortit.

où on n'a pas besoin de répéter le pronom sujet. Mais comme nous l'avons dit, l'analyse de Stump ne traite pas des pronoms

⁷ Stump parle de sandhi interne.

⁸ Stump cite aussi E. Selkirk (1972) et B. de Cornulier (1977) pour soutenir son hypothèse que les clitiques montrent le sandhi interne.

sujets, donc il n'a pas commenté ce problème.

Par contre, les clitiques ne répondent pas au sixième critère de Zwicky, celui de la combinabilité avec d'autres affixes. D'après Stump, si on ne compte pas la combinaison pronom clitique+pronom clitique, il n'y a pas de preuves de constructions avec d'autres affixes. Les clitiques ne sont donc pas exactement des affixes, mais ils sont "affix-like". Ce terme "affix-like" indique qu'au lieu d'un système bivalent où un morphème est soit un affixe, soit un morphème autonome, il vaut mieux avoir un système au moins trivalent lorsqu'on discute des affixes; un morphème peut être soit un affixe, soit "affix-like", soit autonome.

Ashby traite principalement des pronoms sujets (PS). Pourquoi postule-t-on que ces pronoms deviendront des préfixes verbaux? Comme nous l'avons dit plus haut, ils sont liés grammaticalement au verbe. Ashby (1977) compare le PS au déterminant du groupe nominal. Il constate qu'il existe des homonymes qu'on différencie par l'usage soit du déterminant, soit du PS: le fond/il fond; le songe /il songe. Ces pronoms possèdent une marque formelle de genre à la troisième personne du verbe et ils peuvent avoir une marque de nombre: il(s), elle(s).

Du point de vue phonologique, le PS et le verbe sont généralement traités par les sujets parlants français comme un groupe rythmique. Les PS ne se trouvent jamais isolés, c'est-à-dire, qu'ils ne peuvent pas former à eux seuls un groupe

rythmique. Selon Ashby (1980) un PS ne peut ni être séparé du verbe par une pause, ni être accentué (cf. Stump cité ci-dessus). Si un PS se termine par une consonne de liaison (on, nous, vous, ils, elles), et s'il se trouve devant un verbe commençant par une voyelle, on fait toujours la liaison; nous insistons [nuzɛ̃sistõ]/*[nuɛ̃sistõ]. En revanche, si on a affaire à un SN plein, il n'y a pas de liaison (Kayne, 1975)⁹.

- (30) Mes amis iront à Paris.
 /...ami iR.../
 */...amiz iR.../

Kayne dit aussi que le même contraste existe pour la séquence SN plein + clitique objet:

- (31) Mes amis en parleront.
 /...ami ã.../
 */...amiz ã.../

cf.

- (32) Ils en parleront.
 */il ã.../
 /ilz ã.../

Même si les pronoms sont liés phonologiquement et syntaxiquement au verbe, Ashby reconnaît qu'ils ne le sont pas nécessairement au niveau morphologique. Il discute de trois problèmes.

(i) Le PS peut être séparé du verbe soit par ne soit par un pronom objet. A propos de ce problème, il dit que la particule négative ne tombe en désuétude dans la langue standard aussi bien que dans la langue populaire. Dans le Corpus Parisien d'André Malécot, parmi plus de 1,000 énoncés négatifs

⁹Mais cf. A. Malécot (1975) sur ce sujet

considérés, la négation ne n'est utilisé que dans une proportion de 56%. Mais même si ne ne tombe pas en désuétude, rien n'empêche que l'on considère ne comme un infixe de négation entre le PS et le verbe.

Si l'on admet que le PS, plus la particule négative, plus les pronoms objets, plus le verbe se fondent, on peut éliminer l'objection basée sur le critère de séparabilité. En plus des preuves données par Stump, Ashby ajoute que, comme les PS, les pronoms objets peuvent avoir un emploi pléonastique¹⁰.

(ii) En plus, l'ordre PS-V n'est pas le seul ordre possible. Dans les questions et dans quelques inversions stylistiques (e.g. Peut-être viendra-t-il?), l'ordre est renversé.

Mais Ashby (1980) cite des statistiques relevées du Corpus Parisien qui indiquent que l'inversion du sujet et du verbe n'est utilisé que dans 11,5% (25/215) des questions examinées. Des tournures stylistiques sont aussi assez rares dans ce corpus.

(iii) Comme nous l'avons vu ci-dessus (ex. 29), on n'est pas obligé de répéter le PS dans une séquence d'actions. De même, le verbe ne requiert pas de PS s'il a un nom-sujet: Pierre chante.

¹⁰c'est-à-dire que l'on peut prononcer sans "comma intonation"

(33) Vous l'avez vu le journal?

(34) Elle le lui donne à Georges.

Cette construction peut être plus emphatique, mais elle peut aussi indiquer que les pronoms objets proclitiques ne sont que des morphèmes inflexionaux qui indiquent la personne, le nombre, et quelquefois, le genre des compléments.

Bien que les verbes puissent apparaître sans PS, la plupart des verbes conjugués ont un sujet. Et même si ce sujet est un nom, on peut utiliser un PS. Cette construction n'est pas toujours vue comme emphatique (cf. ch. 1, exs. 19, 20) et ne nécessite pas de "comma intonation"

(35) Lui, il est prêt.

Examinons maintenant l'analyse de Stump (1980). Cette analyse a un "parfum" morpho-lexical. Stump présume que les clitiques sont des inflexions représentées dans le lexique comme des traits des constituants syntaxiquement dominés par SV. Après l'application de toute règle syntaxique, on lexicalise les clitiques.

Les traits que propose Stump sont des restrictions de sélection et des restrictions de sous-catégorisation des verbes et des expressions verbales. Il considère d'abord les phrases suivantes:

- (37a) Jean trouve Marie.
- (37b) Jean la trouve.
- (38a) Jean téléphone à Marie.
- (38b) Jean lui téléphone.
- (39a) Jean donne le livre à Marie.
- (39b) Jean le lui donne.
- (40a) Jean part.

Ces phrases montrent que le verbe détermine le type et le nombre des clitiques qu'on peut utiliser. Stump constate aussi qu'en français les verbes ne sont pas seulement contraints par le contexte catégoriel, mais qu'ils sont contraints aussi par le cas de leurs compléments. C'est-à-dire, qu'en plus de la restriction de sous-catégorisation [+SN], le verbe trouver, par

exemple, a aussi une restriction de sélection [+acc]

(acc=accusatif), puisque la phrase (41) est agrammaticale:

- (41) *Jean lui trouve.
(sans complément d'objet direct)

par contraste avec le verbe téléphoner qui aurait le trait

[+acc] (=datif) aussi bien que le trait [+acc], cf. ex. (38)

ci-dessus et

- (42a) Jean téléphone les nouvelles à Marie.
(42b) Jean les téléphone à Marie.

Le verbe donner aurait les traits [+acc] et [+acc], et le

verbe partir [-acc], [-acc]:

- (43) *Jean part Marie.
(44) *Jean part à Marie.

Dans le lexique donc, l'entrée lexicale d'un verbe quelconque consiste en partie d'un symbole complexe tel que:

- (45)
$$\left[\begin{array}{l} \gamma \\ +v \\ [+acc] \\ \dots \end{array} \right]$$

La partie encadrée représente un pronom clitique. Par exemple on a:

- (46)
- | | | | |
|---|---|---|--|
| $\left[\begin{array}{l} \underline{me} \\ +ProSN \\ +acc \\ -III \\ +I \\ -refl \\ +fem \end{array} \right]$ | $\left[\begin{array}{l} \underline{se} \\ +ProSN \\ +acc \\ -III \\ -I \\ +refl \\ +fem \end{array} \right]$ | $\left[\begin{array}{l} \underline{la} \\ +ProSN \\ +acc \\ +III \\ -I \\ -refl \\ +fem \end{array} \right]$ | $\left[\begin{array}{l} \underline{lui} \\ +ProSN \\ -acc \\ +III \\ -I \\ -refl \\ +fem \end{array} \right]$ |
|---|---|---|--|

[+sg] [+sg] [+sg] [+sg]

Sa formulation d'une règle lexicale est la suivante

(p. 13):

(47) For any verb γ such that γ is [+aacc], there are corresponding verbs like γ except in that

$$\begin{bmatrix} \text{aacc} \\ +\text{III} \\ +\text{I} \\ +\text{refl} \\ +\text{fem} \\ +\text{sg} \end{bmatrix}$$

occurs in place of [+aacc] in their associated complex symbol.

L'effet de cette règle est de créer des symboles complexes

dans le lexique:

(48)

a.	$\begin{bmatrix} \text{trouver} \\ +\text{V} \\ +\text{acc} \\ -\text{III} \\ -\text{I} \\ +\text{refl} \\ +\text{fem} \\ +\text{sg} \end{bmatrix}$	b.	$\begin{bmatrix} \text{trouver} \\ +\text{V} \\ +\text{acc} \\ +\text{III} \\ -\text{I} \\ -\text{refl} \\ +\text{fem} \\ +\text{sg} \end{bmatrix}$	c.	$\begin{bmatrix} \text{trouver} \\ +\text{V} \\ +\text{acc} \\ +\text{III} \\ -\text{I} \\ -\text{refl} \\ -\text{fem} \\ +\text{sg} \end{bmatrix}$	d.	$\begin{bmatrix} \text{trouver} \\ +\text{V} \\ +\text{acc} \\ +\text{III} \\ -\text{I} \\ -\text{refl} \\ +\text{fem} \\ -\text{sg} \end{bmatrix}$
----	---	----	---	----	---	----	---

Après l'application des règles syntaxiques, on utilise la règle de "spelling out"¹¹. Une première formulation de cette règle est

(49).

¹¹déplacement des clitiques ou de lexicalisation

(49)

$$\begin{bmatrix} \underline{z} \\ +V \\ aacc \\ \beta III \\ \gamma I \\ \delta refl \\ \epsilon fem \\ \zeta sg \end{bmatrix}$$

is obligatorily rewritten

$$\begin{bmatrix} \underline{xz} \\ +V \\ +ProNP \\ aIII \end{bmatrix}$$

where

$$\underline{x} \text{ is } \begin{bmatrix} +ProNP \\ aacc \\ \beta III \\ \gamma I \\ \delta refl \\ \epsilon fem \\ \zeta sg \end{bmatrix}.$$

Condition: If \underline{z} is [+ProNP], then \underline{x} is [aIII] and \underline{z} is [+III].

Cette condition précise que si on veut ajouter un second clitique à un verbe qui en possède déjà un, ce deuxième clitique doit être soit à la troisième personne au cas accusatif, soit à un des deux premières personnes au cas datif; le premier clitique doit être à la troisième personne. Cette règle lexicalise les matrices de (48) comme:

(50)

- a. $\begin{bmatrix} \underline{se} \underline{trouver} \\ +V \\ +ProSN \\ -III \end{bmatrix}$ b. $\begin{bmatrix} \underline{la} \underline{trouver} \\ +V \\ +ProSN \\ +III \end{bmatrix}$
- c. $\begin{bmatrix} \underline{le} \underline{trouver} \\ +V \\ +ProSN \\ +III \end{bmatrix}$ d. $\begin{bmatrix} \underline{les} \underline{trouver} \\ +V \\ +ProSN \\ +III \end{bmatrix}$

Les règles de ce type ne s'appliquent pas seulement aux verbes. Elles s'appliquent aussi aux constituants non verbaux du syntagme verbal (SV) parce que les clitiques remplissent les restrictions de sélection de ces constituants. Par exemple, il y a des clitiques datifs qui fonctionnent comme objet d'une préposition postposée qui est dominée par SV:

- (51a) Jean lui court après.
- (51b) cf Jean court après Marie.
- (52a) Les pierres leur tombent dessus.
- (52b) cf Les pierres tombent sur eux.

Il y a aussi des clitiques datifs qui remplissent la restriction de sélection d'un complément d'adjectif:

- (53a) Jean leur est fidèle.
- (53b) cf Jean est fidèle à ses amis.
- (54a) Ceci lui devient pénible.
- (54b) cf Ceci devient pénible à Jean.

Stump suggère que les propositions postposables ont le trait [+_{-acc}] et que les pronoms non postposables ont le trait [+_{SN}]. De même, les adjectifs comme fidèle et pénible ont aussi le trait [+_{-acc}]. Il reformule sa règle pour admettre ces cas.

Quant aux clitiques adverbiaux en et y, ils peuvent aussi satisfaire aux restrictions des verbes ou des constituants non verbaux des syntagmes verbaux:

- (55a) Il y répond.
- (55b) cf Il répond aux questions.
- (56a) Il en dégage Jean.
- (56b) cf Il dégage Jean de cette obligation.
- (57a) Jean en est capable.
- (57b) cf Jean est capable de ce meurtre.
- (58a) Jean y est sensible.
- (58b) cf Jean est sensible aux émotions.

(65) For any lexical verb γ that isn't [[-acc]], there are other verbs like γ except in that the complex symbols associated with the latter contain an instantiation of

-acc
+III
+I
+refl
+fem
+sg

Le trait [[-acc]] dans la règle empêche la co-occurrence de deux pronoms datifs. Mais comme il le reconnaît lui-même, cette règle interdit l'emploi du datif éthique alors que personne ne conteste la grammaticalité des phrases qui en comportent:

(66) Jean te lui a crevé la gidouille.

La fonction adverbiale des clitiques y et en se révèle dans les phrases suivantes:

(67) Jean y a trouvé des fleurs.

(68) Il y dirige une pièce de théâtre.

(69) Il en dit du bien.

Stump postule une règle parallèle à (65) pour rendre compte de ces cas. Cette règle interdit des séquences agrammaticales * y , *en en.

Cette règle gouverne aussi le comportement de en adnominal dans

(70) J'en connais l'auteur.

(71) L'auteur en est bien connu.

(en=du livre)

Critiques de l'approche de Stump

Nous exprimons des réserves en ce qui concerne l'analyse de Stump pour deux raisons:

(i) Cette analyse n'est pas exhaustive. Comme nous avons vu, Stump admet qu'il y a des cas du datif éthique que son analyse ne permet pas mais qui sont grammaticaux (cf. ex. 66, ci-dessus).

(ii) Enfin nous nous demandons si on a vraiment besoin de ces règles pour chaque verbe. Stump devait chercher s'il y a des classes de verbes comme aller/s'en aller, trouver/ se trouver où il y a un changement de sens quand on y ajoute les pronoms clitiques. Pour ces classes de verbes on devrait avoir des entrées distinctes dans le lexique. Mais quand le sens du verbe ne change pas, ce qui est le cas pour trouver dans le trouver/la trouver, on n'a pas besoin d'une entrée lexicale supplémentaire.

III. Les Etudes déjà faites--B

Les Approches syntaxiques

Il nous reste à parler des analyses syntaxiques qui traitent de l'ordre des pronoms clitiques. Nous examinerons d'abord les types d'analyse transformationnelle utilisés par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1970) et surtout par M. Gross (1968) qui dérive les pronoms clitiques des syntagmes nominaux (SN) pleins. Un examen critique de cette approche sera ensuite présenté avant d'introduire une analyse combinant des traits pertinents sémantiques avec la syntaxe. Nous parlerons enfin des analyses transformationnelles qui exploitent les contraintes de la structure de surface¹.

L'analyse de Gross

Comme les modèles de dérivation de J. Du Bois et F. Du Bois-Charlier (1970) (dorénavant D&D) ne se distinguent guère de celle de Gross (1968), qui par ailleurs présente une étude plus large de la question, nous nous intéresserons surtout à celui-ci. Selon Gross, les pronoms se déplacent de gauche à

¹Nous connaissons aussi l'étude de O. Jaeggli (1982) sur les clitiques. Mais comme Jaeggli traite surtout du phénomène de 'clitic doubling', nous ne parlerons pas de son analyse ici.

droite dans l'ordre de leur dérivation et l'ordre de base de la phrase est SN_1, V, SN_2 à SN_3 de SN_4 . On dérive une phrase comme suit:

(72)	Je donne ce livre à ce garçon.	
	Je donne ce lui à ce garçon.	Substitution
	Je donne lui à ce garçon.	$\underline{ce} ==> \emptyset$
	Je donne le à ce garçon.	$\underline{ui} ==> e$
	Je le donne à ce garçon.	$ppv p^2$
	Je le donne à ce lui.	Substitution
	Je le donne à lui.	$\underline{ce} ==> \emptyset$
	Je le donne lui.	$\underline{à} ==> \emptyset$
	Je le lui donne.	$ppv p$

Gross sépare, comme le fait D&D, les pronoms de la première et de la deuxième personnes et le pronom réfléchi se de ceux de la troisième personne. Ces premiers pronoms sont dérivés avant les pronoms de la troisième personne, ils ont donc une position qui précède celle des pronoms de la troisième personne. La justification de cet ordre de dérivation est que la formation de ces pronoms requiert une information en dehors de la phrase, leur dérivation doit donc précéder les autres opérations sur les pronoms.

(73)	Je donne ce livre à toi.	
	Je donne ce livre toi.	$\underline{à} ==> \emptyset$
	Je donne ce livre te.	$\underline{oi} ==> e$
	Je donne te ce livre.	longueur p^3
	Je te donne ce livre.	$ppv p$
	Je te donne ce lui.	substitution
	Je te donne lui.	$\underline{ce} ==> \emptyset$
	Je te donne le.	$\underline{ui} ==> e$
	Je te le donne.	$ppv p$

²permutation de la particule préverbale

³permutation des compléments longs avec des compléments plus courts (voyez pp. 58-59 de Gross pour sa justification)

T-pron doit donc s'appliquer avant T-dépl. Une grammaire qui contient un tel système de deux règles constate qu'une règle comme T-dépl ne change jamais les relations de coréférence dans une phrase. Kayne considère la dérivation suivante où T-pron (b ci-dessous) précède T-dépl (c) (p. 238):

- (75) a. J'enlèverai la petite amie de Jean_i à Jean_i .
 b. *J'enlèverai la petite amie de Jean_i à lui_i .
 c. *Je lui_i enlèverai la petite amie de Jean_i .

(Cette séquence représente l'ordre: T-pron, puis T-dépl, c'est-à-dire le contraire de l'ordre dans (74)). La dernière phrase n'est grammaticale que si lui et Jean ne sont pas coréférentiels. Si on compare (75c) à (76) on sera tenté de changer l'ordre de nos deux transformations:

- (76) J'ai monté la petite amie de Jean_i contre lui_i .

Mais cette conclusion contredit l'évidence de (77).

- (77a) Paul connaît Jean.
 (77b) *Paul connaît lui.
 (77c) Paul le connaît.
 (77d) *Paul Jean connaît.

Cette contradiction conduit à la conclusion que les pronoms ne sont pas des substituts de SN pleins, mais qu'ils sont générés dans la base.

J. Herschensohn (1980a) donne les trois arguments suivants contre la dérivation des pronoms clitiques des SN pleins:

1. Les pronoms anaphoriques doivent être générés dans la base comme les pronoms non anaphoriques, mais ces derniers ont un caractère immanent. Les exemples suivants le montrent. Etant donné que T-pron transforme un de deux SN identiques en pronom dans une seule phrase, on ne peut pas employer cette transformation pour la dérivation des pronoms non anaphoriques ou des pronoms dont l'antécédent est dans une autre phrase. Par exemple, on peut employer T-pron dans le cas de (78) mais non dans le cas de (79), puisque Jean et elle ne peuvent pas être coréférentiels:

(78) Jeanne_i a dit qu'elle_i irait au cinéma.

(79) Jean_i a dit qu'elle_j irait au cinéma.

2. La condition d'identité absolue entre deux SN pose le problème illustré dans le 'paradoxe de Bach et Peters':

(80) La femme_i qui le_j mérite aura le prix_j qu'elle_i désire.

La structure profonde de (80) serait infinie si on dérivait les pronoms le et elle des SN pleins:

(81) La femme qui mérite [le prix que la femme qui mérite [le prix que la femme...]] aura le prix que [la femme qui mérite le prix...] désire.

3. La coréférence est un trait sémantique qui ne doit pas entrer dans la description structurale d'une transformation syntaxique.

De plus Herschensohn cite des verbes comme s'évanouir, y avoir et s'en aller. Il n'y a pas de SN source des pronoms de

ces verbes:

- (82a) Marie s'est évanouie.
- (82b) *Marie a évanoui (à) son enfant.
- (83a) Ils s'en sont allés.
- (83b) *Ils en sont allés (à) leurs amis.

Il n'y a pas non plus de SN source des pronoms datifs éthiques:

- (84a) Si ta main n'est pas bien sûre, tu le lui tueras.
(Droz, Cahier 116, cité dans Kr. Sandfeld, 34)
- (84b) *Si ta main n'est pas bien sûre, tu le tueras à
Jean.
- (84c) *C'est à Jeanne/elle que tu le tueras.

Enfin, Herschensohn cite le paradoxe de Kayne (1971)

mentionné ci-dessus (p. 29).

L'Analyse sémantico-syntaxique de J. Burston (1983)

Dès (1979), Burston propose un système de traits pertinents pour les pronoms sujets. Ces traits sémantiques sont marqués + ou \emptyset , c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme positifs ou neutres. La marque "+" veut dire qu'un pronom est obligatoirement et invariablement associé avec l'information sémantique d'un trait pertinent. Le symbole " \emptyset " veut dire qu'un pronom est neutre par rapport à un trait, c'est-à-dire que, selon l'environnement syntaxique du pronom, la valeur d'un trait peut fluctuer.

Il considère comme traits pertinents:

- (85) (i) la personne (P) (c'est-à-dire, inclusion dans l'acte de parole),
- (ii) le cas (K)

(iii) l'"individuation" (I).

Ce dernier trait nécessite une explication. On verra que l'emploi principal du trait I est de distinguer y de lui. Une telle distinction se trouve dans Kr. Sandfeld (1965): "Les exemples montrent qu'on préfère lui dès qu'il s'agit d'une chose déterminée et individuelle et non d'une catégorie [(critères sémantiques)]... Les dames de la ville lui donnaient(=au magasin) leur clientèle. Theuriet. Paradis 7...". Dans une note au bas de la page, il ajoute que dans le cas d'une catégorie: "y s'emploie pour lui même en parlant d'un être vivant: Dans dix minutes--Beloeuf ressemblera ou ne ressemblera pas à un chat. --S'il doit y ressembler dans dix minutes, il y ressemble déjà. Duh., Athlètes.I.4" (p.52). Comme nous pouvons le constater à partir de ces exemples, la distinction humain/non humain seule n'est pas adéquate⁴.

Burston (1979) démontre que les pronoms de la première ou de la deuxième personne sont [+P], ceux de la troisième personne [ØP]. Il est clair que la première et la deuxième personnes sont incluses dans l'acte de la parole. Pour montrer que la troisième personne est [ØP], il cite les phrases

- (86) Véronique, viens ici un moment s'il te plaît.
(87) Qu'est-ce que Madame veut prendre pour son petit déjeuner? Peut-être veut-elle un peu de café?

dans lesquelles on utilise des formes de la troisième personne dans l'acte de parole. Les pronoms à forme de troisième personne ne sont donc pas négatifs par rapport au trait [P]. De même, ils -----
⁴cf. aussi C. Blanche-Benveniste (1978) à cet égard.

ne sont pas toujours positifs par rapport à ce trait. Ils sont donc neutres, ce qui nous donne la valeur [+P] aux deux premières personnes et une valeur [ØP] à la troisième personne.

De plus Burston constate que les pronoms de la première ou de la deuxième personne, se et on sont tous [+I], mais les autres pronoms sont [ØI]. Quant au trait K, il y distingue deux cas: le nominatif et l'accusatif, tous deux gouvernés par le verbe. Il prétend, comme le fait Emonds (ci-dessus), qu'il n'existe pas de datif en français, parce que, à part lui et leur, les formes des pronoms accusatifs sont identiques aux formes datives. De plus, l'interprétation "directe/oblique" des formes dites accusatives dépend des restrictions de sous-catégorisation du verbe (cf. Stump); si le verbe accepte les deux interprétations, la phrase peut être ambiguë. Il croit que les prépositions françaises n'assignent pas le cas datif.

Burston établit le système (88) suivant des traits pertinents.

(88)	Tensed Verbal Subject	Verbal Objects	Elsewhere
	je, nous, tu, vous	me, nous, te, vous	moi, toi nous, vous
	$\begin{bmatrix} +P \\ +I \\ +Nom \\ \emptyset Acc \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} +P \\ +I \\ \emptyset Nom \\ +Acc \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} +P \\ +I \\ \emptyset Nom \\ \emptyset Acc \end{bmatrix}$
	on	se	soi
	$\begin{bmatrix} \emptyset P \\ +I \\ +Nom \\ \emptyset Acc \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} \emptyset P \\ +I \\ \emptyset Nom \\ +Acc \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} \emptyset P \\ +I \\ \emptyset Nom \\ \emptyset Acc \end{bmatrix}$
	il(s), elle(s)	le, la, les	lui, eux, elle(s)
	$\begin{bmatrix} \emptyset P \\ \emptyset I \\ +Nom \\ \emptyset Acc \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} \emptyset P \\ \emptyset I \\ \emptyset Nom \\ +Acc \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} \emptyset P \\ \emptyset I \\ \emptyset Nom \\ \emptyset Acc \end{bmatrix}$

Comme nous pouvons le voir, ce tableau n'inclut pas y et en (=Y), lui et leur (=LUI). Les pronoms Y ne sont pas des pro-noms, mais des pro-syntagmes prépositionnels. Ils ont le trait [ØI]. Comme les proclitiques me, te, nous, vous (=ME), LUI correspondent à des formes prépositionnelles à moi, à toi, etc., Burston constate que ces pronoms n'appartiennent pas vraiment à la nature des substantifs, mais à celle des prépositions. Ils ont le trait Prépositionnel. Les pronoms le, la, les (=LE) appartiennent à la nature des substantifs, et ont donc le trait [+Nominal]. Burston arrive à la sous-catégorisation (p. 259):

(89)	LE: [+Nominal]		
	ME: $\begin{bmatrix} +Nominal \\ \emptyset Prep \end{bmatrix}$	LUI, Y: $\begin{bmatrix} +Nominal \\ +Prep \end{bmatrix}$	

ce qui nous conduit à la présentation suivante des pronoms clitiques objets qui se partagent en deux classes (p. 264):

- (90)
- | | | | |
|----|--------------------------------|--|------------------------------|
| I | LUI
+Nominal
+Prep
+I | | Y
+Nominal
+Prep
ØI |
| II | ME
+Nominal
ØPrep
+I | | LE
+Nominal
ØI |

L'ordre préverbal des clitiques obéit donc à la règle selon laquelle: (i) les éléments [+Prep] sont toujours en position finale, et (ii) dans une classe, l'élément [+I] précède l'élément [ØI]. Cet ordre est aussi suivi en position enclitique dans la langue familière. Mais d'après les grammaires prescriptives l'ordre des pronoms non prépositionnels se renverse. Burston constate que ces relations s'appliquent aussi aux compléments non pronominaux (p. 265):

- (91) J'ai donné le livre à ma soeur.
[+Nominal] [+Prep]
- (92) J'ai parlé aux collègues au congrès.
[+Prep] [+Prep]
+I ØI

Mais quoi faire avec

- (93) J'ai donné du vin à Paul.
[+Prep] [+Prep]
ØI +I

(94) J'ai parlé au congrès à mes collègues.

$\left[\begin{array}{c} +\text{Prep} \\ \emptyset\text{I} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{c} +\text{Prep} \\ +\text{I} \end{array} \right]$
---	---

où l'élément [$\emptyset\text{I}$] précède l'élément [+I]?

Quant aux restrictions de co-occurrence, il dit que l'agrammaticalité des séquences telles que *me vous est due à la propriété [+Acc] que partagent ces pronoms. L'agrammaticalité des séquences *ME LUI est due aussi à une propriété partagée: [+I].

Points de vues critiques

Burston ne donne pas de raison pour l'incompatibilité de *lui y, mais le fait qu'il croit que la séquence leur y est grammaticale est implicite dans son exemple

(95) Je leur y ai parlé.

la forme cliticisée de la phrase (92).

A propos du datif éthique, Burston dit que puisque leur source est en dehors du SV auquel il s'attache, le datif éthique n'est pas obligé d'obéir à des restrictions de co-occurrence dedans le SV. Mais comme l'a montré Stump (1980), les clitiques en et y peuvent avoir leurs sources en dehors du SV (cf. exs. 67-69 ci-dessus) et ces deux clitiques doivent obéir à des restrictions de co-occurrence dans le SV quand même. Ici le raisonnement de Burston est peu satisfaisant.

On pourrait encore exprimer deux autres critiques. La catégorisation [$\emptyset\text{Prep}$] pour les clitiques ME est efficace, mais

nous ne sommes pas convaincus qu'il ne s'agit que d'une variante notationnelle d'un système qui admet la notion d'un cas datif, notion que Burston nie.

Enfin, à propos de cette notion de [+Prep], citons l'étude de J-R Vergnaud (1974) (mentionnée dans J. Aoun, 1981) qui note qu'il existe deux cas où le comportement des objets indirects (c'est-à-dire, datifs) ne ressemblent pas à celui des autres SP.

Selon Vergnaud, le sujet d'une proposition relative ne peut pas avoir comme antécédent des SP conjoints:

- (96a) *Il a compté sur l'homme et sur la femme qui se sont rencontrés hier.
- (96b) *Maxwell s'est accroché sous l'électron et sous le photon qui se sont percutés.

Mais cette restriction ne s'étend pas aux objets indirects:

- (97a) Il a parlé à l'homme et à la femme qui se sont rencontrés hier.
- (97b) Il a écrit à l'homme et à la femme qui se sont rencontrés hier.

En ce cas, les objets indirects se comportent comme des SN.

Deuxièmement, le complément d'une préposition peut être des SN conjoints:

- (98a) Ils se sont assis sur la table et les chaises.
- (98b) Ils se sont cachés derrière les arbres et les buissons.

Mais cela n'est pas possible si on a affaire à des objets indirects:

- (99a) *Ils ont acheté cette maison à Marie et le directeur.
- (99b) *Ils ont parlé à Marie et le directeur.

Les exemples (99) deviennent grammaticaux si la préposition à est répétée devant chaque nom:

(100a) Ils ont parlé à Marie et au directeur.

(100b) Ils ont acheté cette maison à Marie et au directeur.

Vergnaud arrive à deux conclusions: (i) les objets datifs se comportent comme des SN et non comme des SP, et (ii) la préposition à n'est pas une vraie préposition, mais elle ne sert qu'à marquer le cas datif. Ces deux conclusions rendent totalement non valable la partie de l'analyse de Burston basée sur le trait [Prep]⁵.

L'Emploi des contraintes de surface (CSS)

Nous allons traiter de trois analyses employant des CSS:

D. Perlmutter (1971), J. Emonds (1975) et J. Herschensohn (1980b).

L'étude de Perlmutter

D. Perlmutter (1971) constate que la théorie de Aspects de N. Chomsky n'empêcherait pas la formation de quelques phrases agrammaticales en espagnol comme

(101) *Me te escapé.

Il constate que l'ordre des clitiques espagnols n'a rien à voir avec la fonction grammaticale, mais que seule la forme de la personne grammaticale compte. Il propose la CSS suivante (p.45):

(102) Output Condition on Clitic Pronouns:

se II I III

where I, II, III refer to the person of the pronouns.

⁵ Kayne (1975) présente aussi des arguments pour l'existence d'un cas datif.

Cette CSS suivrait sa règle de "Spurious-se" qui empêche la séquence agrammaticale se se.

Pour le français Perlmutter propose la CSS suivante pour des paires de clitiques dans les phrases non affirmatives impératives:

(103) Surface Structure Constraint on Clitics
Nom ne me III III y en
te Acc Dat
nous
vous
se

(Remarquons l'emploi de la fonction grammaticale, c'est-à-dire du cas, dans cette CSS, ce qui n'est pas conforme à son analyse de l'espagnol.)

Il est important de noter que ces CSS sont formulées d'une manière positive. Ce fait explique pourquoi les séquences telles que en en ou y y, qui pourraient théoriquement être dérivées des phrases (104)

(104a) Il remplit un verre de vin.

(104b) Jean réfléchit à cet événement dans cette chambre.

ne le sont pas, comme dans

(105a) *Il en en remplit un.

(105b) *Jean y y réfléchit.

Puisque y et en n'apparaissent que dans une seule colonne de la CSS qui donne une liste des séquences permises des clitiques, leur répétition n'est pas permise.

L'étude d'Emonds

Emonds (1975) propose une autre analyse à CSS pour le français. D'abord, il remarque qu'il y a des verbes tels que s'en aller et s'évanouir où, comme nous l'avons déjà vu (Herschensohn, 1980a, cité ci-dessus), il n'y a pas de SN source des pronoms se et en. Il postule que le syntagme verbal a la structure profonde suivante:

$$V' ==> \left\{ \begin{array}{c} V' \\ (PRO) -- (CL) -- TENSE \end{array} \right\} -- V$$

Si PRO est rempli dans la structure profonde, PRO=se; si CL est rempli dans la structure profonde, CL=en (la catégorie CL consiste des pronoms y, en). Il ne parle pas du cas où CL est occupé par "y" comme dans y avoir.

Ensuite Emonds propose la CSS suivante qui reflète l'ordre des clitiques dans les phrases affirmatives non impératives:

(107)

$$\left[\begin{array}{c} le \\ la \\ les \end{array} \right] -- \left[\begin{array}{c} Pro \\ -Fem \end{array} \right] -- CL -- V$$

Il prétend que la forme des pronoms le, la, les ne doit pas être attribuée au cas grammatical parce que la notion de cas n'existe pas en français pour lui. Il attribue la différence de la forme de ces pronoms à l'absence de la préposition à dans la structure profonde (les pronoms me, te, etc. dérivent tous des syntagmes prépositionnels en à dans la structure profonde). Ces pronoms doivent donc obéir à une règle spéciale de déplacement. Cette

- Il le+[[Δ] (CL) Pres] donner à moi. (108)
 V' Pro
 Il le me donne. (109)
 Il me le donne. (110)

L'étude de Herschensohn(1980b)

Herschensohn (1980b) révisé le système d'Emonds. Elle donne d'abord un tableau du système des traits d'Emonds (p. 198):

(112)	FEM	PL	III	II	REFL
moi	-		-	-	+
toi	-		-	+	+
nous	-	+	-	-	+
vous	-	+	-	+	+
soi	-		+		+
lui	-		+		-
elle	+		+		-
eux	-	+	+		-
elles	+	+	+		-

Herschensohn ajoute le trait GEND (genre) aux traits d'Emonds, ce qui lui permet de donner à chaque pronom une description unique et ce qui élimine le besoin de la règle (108). GEND veut refléter le fait que l'objet direct est marqué pour le genre, mais l'objet indirect ne l'est pas. On peut voir cette distinction dans le cas des phrases au passé composé en avoir:

- (113) Cela m'a surprise.
 (me=objet direct au féminin)
 (114) Il m'a écrit.
 (me=objet indirect au féminin)

Herschensohn présume qu'au niveau de la structure profonde les pronoms ne sont que des matrices de traits pertinents et que leurs formes de surface dépendent de l'accentuation et du cas grammatical. Dans le tableau révisé, le et la représentent les

formes singulières de eux et elles. Les est la forme clitique de eux et elles et n'a pas de marque de genre (p. 202):

(115)		GEND	FEM	PL	III	II	REFL
	le	+	-	-			-
	la	+	+	-			-
	les { eux	+	-	+			-
	elles	+	+	+			-
	lui	-		-	+		-
	leur	-		+	+		-
	soi	-			+		+
	moi	-		-	-	-	+
	toi	-		-	-	+	+
	nous	-		+	-	-	+
	vous	-		+	-	+	+

Les pronoms de la première et de la deuxième personnes n'ont pas de genre grammatical, mais ils peuvent être marqués [+FEM] quand il le faut.

Après avoir révisé le système de traits pertinents d'Emonds, Herschensohn commence à modifier les règles proposées par Emonds. Elle introduit une nouvelle règle qui reflète les limites d'usage de deux pronoms proclitiques en français (p. 203)

(116) Revised Clitic Placement

$$X \text{--} [(\text{PRO}) \text{--} (\text{CL}) \text{--} \text{V}] \text{--} Z \text{--} [(\text{à}) \text{PRO}] \text{--} W \text{==>}$$

$\begin{matrix} \text{V}' & \Delta & \Delta & & \text{NP} & & \emptyset \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 \end{matrix}$

$$1 \text{--} [(\left[\begin{matrix} \text{PRO} \\ +\text{GEND} \end{matrix} \right]) \text{--} [\text{PRO}] \text{--} 4] \text{--} 5 \text{--} t \text{--} 7$$

\emptyset

where the number of Δ in 2, 3 = the number of PRO in 6.

Cette règle met en place jusqu'à deux pronoms. Si le noeud CL est rempli de y ou de en inhérent (y avoir, s'en aller), le noeud PRO peut accepter un seul PRO. Comme il n'y a que deux noeuds convenables aux clitiques, le déplacement de deux PRO est empêché si le noeud CL est rempli intrinsèquement.

Si le noeud PRO est rempli intrinsèquement d'un pronom réfléchi (117a) ou d'un datif (117d), le PRO intrinsèque se déplace au noeud CL. Si le PRO postverbal est [-GEND], la transformation se bloque.

- (117a) Il se l'est décrit.
- (117b) *Il se lui est décrit.
- (117c) Je lui casse la jambe.
- (117d) Je la lui casse.

Il est nécessaire de formuler une règle qui permet l'échange des pronoms (cf. (117a)). Cette règle est obligatoire et s'applique après toute autre règle (p. 205):

(118) Revised Clitic Interchange

$$\begin{array}{ccccccc}
 v' & & \left[\begin{array}{c} \text{Pro} \\ +\text{GEND} \end{array} \right] & \text{--} & \left[\begin{array}{c} \text{Pro} \\ +\text{REFL} \end{array} \right] & \text{--} & \text{V} & \Rightarrow & 2\text{--}1\text{--}3 \\
 & & 1 & & 2 & & 3 & &
 \end{array}$$

Cette règle donne l'ordre correct [+REFL] avant le/la/ les sauf aux cas des phrases impératives affirmatives.

A ces deux règles, elle ajoute un filtre qui marque comme agrammatical un pronom inaccentué dans un SN nu (p.205):

(119) Bare pronoun filter⁶

$$* \left[\begin{array}{c} (\text{à}) \\ \left[\text{PRO} \right] \end{array} \right]$$

⁶Filtre des pronoms inaccentués

rend pas compte de l'agrammaticalité de la séquence *lui y. Et, comme le montre Herschensohn (1980b, p. 201), cette analyse ne règle pas le nombre de clitiques dans une séquence, c'est-à-dire, cette analyse n'empêche pas

(122a) *Jean le leur y donnera.

(122b) *Jean me l'y donnera.

Y.-C. Morin (1981, p. 95) critique le raisonnement qu'emploie Emonds quand il propose l'existence des noeuds CL et PRO. Emonds postule ces noeuds à cause des verbes tels que s'en aller, y avoir, et s'évanouir où les pronoms sont idiomatiques. Mais il ne postule pas de noeud pour les pronoms le, la, les. D'après Morin, cela implique qu'il n'existe pas de le, la, les à emploi idiomatique. Morin cite Sandfeld (1965) qui donne une liste de verbes comme l'emporter, l'avoir belle, et l'échapper belle où l'emploi des pronoms objets est idiomatique.

La dernière critique faite à Emonds concernera sa caractérisation des clitiques me, te, nous, vous comme ayant toujours le trait [+Refl]. Dans une phrase telle que

(123) Il me donne de belles fleurs.

l'objet indirect me n'est pas du tout réfléchi. Mais s'il n'a pas ce trait de [+Refl] la règle de "Clitic Interchange" (permutation des clitiques) ne marche pas. Sa terminologie est donc inadéquate. Nous croyons qu'on doit trouver un autre moyen d'établir la différence entre ces pronoms et ceux de la troisième personne au cas accusatif.

Considérons maintenant l'étude de Herschensohn. Comme le note J. Burston (1983), cette analyse ne traite pas des pronoms

y et en non intrinsèques. Burston constate que comme ces pronoms sont compatibles avec tout autre pronom sans égard à la valeur du trait [GEND], cette analyse ne génère pas les phrases grammaticales suivantes puisque le premier clitique est [-GEND] (p. 250>):

- (124) Il m'en donne.
- (125) Je les en ai remerciés.
- (126) Elle s'y plaît beaucoup.
- (127) Nous l'y avons abandonné, à son destin.
- (128) Ils leur y succèdent, à ce poste.

On pourrait finalement exprimer une critique d'ensemble des CSS. C'est, selon Oliver, l'usage des contraintes de la structure de surface (CSS) comme celles postulées par Perlmutter parce qu'elles augmentent le pouvoir déjà excessif des grammaires. En parlant de ce même sujet, R. Hetzron (1972) dit:

[Having SSC's] implies that there might be sentences produced out of well-formed deep structures by means of legitimate transformation rules which, in spite of all the precautions, end up as unacceptable and are rejected. Such a conception violates a metaprinciple...: a rule that produces an unacceptable output is a bad rule and should not be a part of a good grammar. Language is a conventional system where regularities are recorded by the grammar. A restriction imposed on a surface configuration in a given period of a language may become so well assimilated that as a preventive measure earlier rules will acquire built-in blocks,..., just to intercept the generation of wrong forms (pp. 257-258)

Nous croyons que la notion de valence relative et le PDI qu'introduit Oliver est un des "built-in blocks" (blocs incorporés) que Hetzron cherche.

Sommaire général des analyses syntaxiques

Chaque analyse dont nous avons traité a des défauts. Gross dérive les pronoms des SN pleins, ce qui nous conduit au paradoxe de Kayne et aux objections de Herschensohn (1980a). Toutes ces analyses montrent un manque d'adéquation à la réalité. Ni Perlmutter, ni Emonds, ni Herschensohn, ni Burston ne nous donnent une raison pour l'agrammaticalité de la séquence *lui y. Ces analyses, pour la plupart, ne mentionnent pas le cas du datif éthique. Les CSS de Perlmutter et d'Emonds ne limitent pas le nombre de pronoms possibles en même temps. Burston et Emonds prétendent qu'il n'y a pas de cas datif en français, ce qui est réfuté par Vergnaud et Kayne. Nous devons donc chercher une analyse plus complète. Avant de le faire, il ne nous reste qu'à présenter l'analyse de R. Oliver (1976) que nous examinerons dans le prochain chapitre.

IV. Les Etudes déjà faites--C

Introduction

Le trait original de la thèse de R. Oliver (1976) est l'emploi en syntaxe du Principe de développement inertiel (PDI) de J. Foley (1977). Notre propre hypothèse de travail ayant été déduite de cette approche, il est nécessaire de la présenter maintenant avec précision tout en indiquant les points faibles que nous avons justement essayés de surmonter.

Les Valences en linguistique

La notion de valence utilisée par Oliver n'est pas nouvelle, ce terme ayant au cours des années pris des valeurs linguistiques différentes. Par exemple, L. Tesnière (1965) définit "valence" comme: "le nombre d'actants qu'[un verbe] est susceptible de régir" (p.238). Oliver la définit comme la force syntaxique inhérente d'un élément (p. 32). Pour nous, "valence" veut dire la force inhérente d'un élément, mais cette force peut être soit syntaxique, soit sémantique, soit phonologique, etc. M. Silverstein (1976) utilise une hiérarchie de la personne dans son analyse des cas en Chinook (une langue amérindienne) et en Dyirbol (une langue australienne). B. Comrie (1979) parle d'une échelle d'animation en Chukchee, une langue parlée en URSS.

A. Brakel (1979) et J. Hooper (1976) parlent des échelles de force dans la phonologie. Foley (1977) prend cette idée de valence relative (VR) et le PDI et il les applique systématiquement à la phonologie théorique. Il montre comment on peut utiliser les notions de valence et de PDI pour résoudre les problèmes de l'ordonnance des règles phonologiques. Oliver base donc son analyse sur les idées de Silverstein, de Hooper, etc. qui sont cristallisées dans Foley (1977).

La Thèse d'Oliver

Dans sa thèse, Oliver veut montrer qu'avec la notion de VR il est possible de rendre compte des restrictions de co-occurrence des clitiques sans utiliser le principe des CSS.

Oliver emploie le modèle de la grammaire transformationnelle de Chomsky (1965). Il propose d'utiliser les CSS de Perlmutter et de D. Dinnsen (1972) pour ordonner les règles de la formation des clitiques (la FC). Il considère que la FC en espagnol est une transformation qui copie les traits du SN, lesquels sont nécessaires au pronom qui remplace celui-ci, ce qui semble adéquat en espagnol où il est possible d'avoir dans la même phrase le pronom clitique et son SN coréférentiel. Il postule une règle de suppression du SN pour les phrases où le SN coréférentiel n'apparaît pas.

Oliver discute d'abord des analyses de Perlmutter (1971) et de Dinnsen (1972). Rappelons que Perlmutter constate que l'ordre des clitiques n'a rien à faire avec leur fonction grammaticale.

Voici la CSS que Perlmutter postule pour l'espagnol:

- (129) Output Condition on Clitic Pronouns
se II I III

Dinnsen (1972) exprime des doutes tenant à la constatation de Perlmutter selon laquelle la fonction grammaticale--c'est-à-dire le cas--d'un pronom n'a rien à faire avec la position. Il ajoute la CSS suivante à celle de Perlmutter:

- (130) Ordre de cliticisation
Ref Ben Dat Acc¹

Selon Oliver bien que ces deux CSS expliquent toutes deux l'agrammaticalité de (131), elles n'expliquent pas le fait que l'équivalent grammatical de (131) est (132), non (133)².

- (131a) *Me le recomendé.
(131b) *Te le recomendé.
"Il m'a recommandé à lui."

- (132a) Me recomendé a él.
(132b) Te recomendé a él.

- (133a) *Le recomende (a) mí.
(133b) *Le recomende (a) tí.

Oliver introduit ensuite la notion de VR. Il note que si on remplace les symboles traduisant la CSS de Perlmutter par des mots, on exprimera trois relations d'antériorité pour la personne:

- (134) Se précède II, qui précède I, qui
précède III
[où I, II, III indiquent la personne du clitique]

¹ Ref=Réfléchi; Ben=Bénéfactif; Dat=Datif; Acc=Accusatif

²cf. Kayne, 1975 mentionné ci-dessous dans ch 5 pour le cas parallèle en français.

Mais si on emploie la propriété de VR, nous n'aurons qu'une formulation de ces relations selon l'échelle suivante:

(135) se II I III
 ----->
 1 2 3 4

La relation suivante règle les séquences possibles des pronoms (p. 18):

(136) Pour une séquence grammaticale quelconque de deux pronoms clitiques la valence du premier est moindre que celle du deuxième.³

L'échelle qui exprime la CSS de Dinnsen est:

(137) Réfléchi Bénéfactif Datif Accusatif
 ----->
 1 2 3 4

Oliver appelle l'échelle qui traite de la personne (celle de Perlmutter) l'échelle de valence α ; il appelle l'échelle qui traite du cas (celle de Dinnsen) l'échelle β . Il constate que ces échelles ne sont pas des variantes notationnelles des CSS parce qu'elles peuvent être les conditions d'application de la FC, tandis que les CSS ne le peuvent pas. Avec les CSS, on génère toutes les séquences possibles des clitiques, puis on emploie un filtre pour éliminer les séquences agrammaticales. Avec les échelles d'Oliver, on applique la FC aux membres des classes de personne et de cas dans un ordre spécifique et l'on ne génère pas de séquences agrammaticales.

³Ceci est notre traduction de: For any grammatical sequence of two clitic pronouns, the valence of the first is less than the valence of the second.

(145)	III Acc	III Dat	I	II	<u>se</u>	>
	1	2	3	4	5	

et le remplacement des mots "moins que" dans (140) avec "plus grand que". Il considère la dérivation de la phrase Me recomendó a ella (Il m'a recommandé à elle). Si on a la nouvelle échelle, la dérivation s'effectuerait comme suit:

(146)	(él)	recomendó	mi	a	ella.	
			a_3	a_4		
	me	recomendó	a	ella.		la FC-acc
	a_3		a_4			
	"	"	"			la FC-dat se bloque: $a_4 \leq a_3$

Oliver fait remarquer que cette dérivation montre pourquoi le pronom accusatif se cliticise et non le pronom datif.

Qu'arriverait-il si on gardait l'échelle *a* postulée au début de notre discussion? On aurait soit

(147a) *Le recomendó a mí.

soit

(147b) *Me le recomendó.

On préférerait donc l'échelle *a* exprimée dans (145).

La phrase Te recomendé esta cervecería para él (Je t'ai recommandé ce café pour lui) où la FC-dat doit précéder la FC-ben constitue un autre exemple qui illustre cette préférence. Mais pourquoi les SN accusatifs doivent-ils se cliticiser avant les SN datifs ou bénéfactifs? Y a-t-il une raison qui prédit que la FC doit s'appliquer aux SN accusatifs avant de s'appliquer aux SN datifs? Cette question nous amène à celle du PDI.

Oliver considère des données de l'anglais. Dans la Théorie Standard de Chomsky (1965) les deux phrases suivantes ont la même structure profonde:

(148a) He wants to be nominated.

(148b) He wants himself nominated

[[He] [[wants] [[e] [nominate him]]]].
 S NP i VP V S' NP VP i

Dans la dérivation de (148a) la transformation de Equi-NP Deletion (Suppression du SN, dorénavant appelé "Equi") s'applique; dans la dérivation de (148b), les transformations de montée⁵ du sujet (la Montée) et de Réflexivisation s'appliquent. De même les phrases suivantes ont les mêmes structures profondes et elles se dérivent presque de la même façon que les phrases précédentes:

(149a) He wants to eat the steak.

(149b) ?He wants himself to eat the steak.

Dans ce cas, l'application de "Equi" est obligatoire, tandis qu'elle était facultative dans (148). Pourquoi?

Oliver remarque que si on constate que "Equi" s'applique obligatoirement aux SN nominatifs, mais que son application est facultative pour les SN accusatifs, ce n'est qu'une reconstatation des faits. Mais en revanche, si on peut faire appel à un "principe d'ordre plus élevé", cette solution sera plus plausible. Le principe auquel Oliver fait appel est le PDI (Foley, 1977, p. 107):

(150) The Inertial Development Principle

(i) Strong elements strengthen first and most

⁵La traduction de "Subject Raising"

extensively and preferentially in strong environments, and
(ii) Weak elements weaken first and most extensively and preferentially in weak environments.

Les transformations affaiblissantes s'appliquent donc d'abord aux éléments les plus faibles puis aux éléments les moins faibles, et les transformations renforçantes s'appliquent d'abord aux éléments les plus forts, puis aux éléments les moins forts.

Oliver montre que nous pouvons mettre de côté la notion de facultativité en ce qui concerne "Equi" si on peut déterminer les conditions de son application. "Equi" ne s'applique pas si un SN est le point focal de la phrase. Si le "point focal" (PF) est perçu comme une unité de force qui se combine avec la force syntaxique inhérente (la valence) d'un élément par un processus tel que (151) où n se réfère à la VR dans (152)

(151) SN ==> SN
 n n+1
 [+PF]

(152) Nominatif Accusatif
----->
 1 2

on peut incorporer la notion de "point focal" (PF) à la théorie d'Oliver. On a donc le schéma suivant (p. 32):

(153)	Propriété	Valence	Exemple
	Nom [-PF]	1	(149a)
	Nom [+PF]	2	(149b)
	Acc [-PF]	2	(148a)
	Acc [+PF]	3	(148b)

De ces quatre possibilités, seule la dernière interdit l'application de "Equi" en anglais. On peut donc reformuler

"Equi" avec une condition: la condition de suppression du SN est qu'il ait une valence ≤ 2 (pour l'anglais). Ceci explique pourquoi "Equi" supprime obligatoirement les SN nominatifs, mais facultativement les SN accusatifs.

Pour éclairer encore plus nettement la notion de valence, Oliver considère des phrases où le verbe permet la transformation de Montée mais non "Equi".

- (154a) *Jean considère aimer tout le monde.
- (154b) Jean considère qu'il est aimé de tout le monde.
- (154c) Jean se considère aimé de tout le monde.
- (154d) Jean considère qu'il aime tout le monde.
- (154e) *Jean se considère aimer tout le monde.

La Montée ne s'applique pas si le SN est le sujet de la phrase imbriquée, i.e. s'il est nominatif. La Montée ne peut s'appliquer qu'aux SN accusatifs; c'est le contraire de la condition qui pèse sur "Equi". La condition sur la Montée serait que la valence doit être ≥ 2 . La Montée est donc une transformation renforçante.

Avec ces exemples, Oliver justifie l'addition du concept de VR et du PDI à la syntaxe transformationnelle. Si on présume que la FC opère d'après le PDI on aura une meilleure base pour notre choix entre les deux échelles postulées ci-dessus. On doit déterminer si la FC est un affaiblissement ou un renforcement. Si FC renforce un élément on doit choisir (143), si FC affaiblit un élément on doit choisir (145). En considérant les contraintes sur les sujets et les objets directs des phrases conjointes en espagnol et celles qui sont attestées dans les propositions relatives en ce qui concerne la cliticisation, il montre que la

FC constitue un affaiblissement. Il conclut par conséquent, que l'échelle α correcte pour l'espagnol est (145). Il ajoute aussi que l'échelle β détermine l'ordre de l'application de la FC et qu'elle doit être révisée. La grammaire reformulée d'Oliver est:

(155) Valence α sur la FC
 III Acc III Dat I II se
 ----->
 1 2 3 4 5

(156) Condition de valence α sur la FC
 Pour une séquence grammaticale quelconque de deux pronoms clitiques, la valence du premier est plus grande que celle du deuxième.

(157) Echelle de Valence β
 Nom Acc Dat Ben Ref
 ----->
 1 2 3 4 5

(158) Condition de valence β sur la FC
 La FC s'applique à chacun des éléments de l'échelle β en fonction de leur degré de force.

Oliver reformule ensuite la règle de "Spurious-se" de Perlmutter:

(159) Spurious-se (obligatory)
 CL CL
 $\alpha_2[\beta_2]$ $\alpha_1[\beta_3]$ ==> α_5
 1 2 [5], 2

(si l'on a la séquence IIIAcc + IIIDat, il faut augmenter la valence de IIIAcc à β_5 , ce qui équivaut à la valence de se). Il constate que le fait que $\beta_5 = \text{se}$ est une coïncidence.

"Spurious-se" bloque la réapplication de la FC et empêche la génération de

(160) *Se te lo recomendé.

(se= $a_5 > a_4$ =te) qui rompt la condition A.

Puis Oliver considère la valence de se. Comme se en espagnol peut se dériver soit d'un SN accusatif, soit d'un SN datif, soit d'un SN bénéfactif, sa valence B sous-jacente doit changer de 2, 3, ou de 4 à 5, ce qui nous conduit à la règle suivante (p. 47):

(161) Reflexive Strengthening: (obligatory)

NP	X	NP	==>	1	2	NP
i		i				i
[β_1]		[Bn]				[β_5]

1 2 3
Condition: X does not contain a S boundary.

Ce renforcement se produit avant la FC et il la retarde. Considérons la dérivation de "Se te levantó" (Il s'est levé pour toi). Sans (161) la dérivation serait comme suit.

(162) SN levantó SN para tí.

1		1			
	a_5		a_4		
	β_2		β_4		
SN	se levantó	para	tí.	FC	Acc

Comme $a(tí) = 4 < 5 = a(se)$, nous ne pouvons pas continuer puisque la FC romprait (156). Mais avec la règle (161), nous avons:

(163)	SN	levantó	SN	para	tí.	
	₁		₁			
	SN	levantó	SN	para	tí.	(161)
	₁		₁			
			$\alpha 5$		$\alpha 4$	
			$\beta 5$		$\beta 4$	
	SN	te	levantó	SN	.	FC Ben
	₁			₁		
	SN	se	te	levantó.		FC Ref
	₁					

Comment peut-on appliquer des échelles de valence dans la grammaire transformationnelle en général? Oliver propose le principe suivant:

- (164) Bonding Principle
 If two elements have different values in a particular grammar, then their relative values will be in direct correlation with the relative values of the same elements in a universal valence scale.

Ce principe explique les différences entre les dialectes et entre les langues pour un phénomène quelconque. Oliver propose aussi une échelle α universelle (p. 58):

(165)	III	Acc	III	Dat	II	I
	----->					
	1		2		3	4

Après avoir postulé (164) et (165), Oliver se tourne vers le français et montre que les règles précédentes s'appliquent également dans cette langue. Il propose alors les échelles et la règle suivantes qui conviennent à (164) et (165). Remarquons que l'échelle β ne change pas entre l'espagnol et le français.

(166) Echelle de valence α

		I
III	Acc	II
		III Dat
	----->	
	1	2

(167)	Echelle de valence β				
	Nom	Acc	Dat	Ben	Ref
	1	2	3	4	5

(168) Permutation de le/lui⁶
 CL CL
 [III Dat] [III Acc] ==> 2 1
 1 2

Une dérivation à partir de ce système en montre le bien fondé:

(169) J'ai donné le livre à Paul.
 a1 a2
 β 2 β 3

J'ai donné le à lui.	Pronominalisation
a1 a2	
β 2 β 3	
Je le ai donné à lui.	FC Acc (β 2 < β 3)
Je lui le ai donné.	FC Dat (a 2 > a 1)
Je le lui ai donné.	Perm. le/lui

Enfin Oliver discute du cas du datif éthique. Dans sa forme antérieure, son système ne peut pas tenir compte de ce cas. Il modifie l'échelle a comme suit:

(170)	III Acc	III Dat		
	1	2	3	>

La dérivation de: "Tu vas me lui écrire cette lettre!" serait

(171) Tu vas écrire cette lettre à lui pour moi.
 a2 a3
 β 3 β 4
 Tu vas lui écrire cette lettre pour moi. (B-3 FC)
 Tu vas me lui écrire cette lettre. (B-4 FC)

⁶cf. la règle de 'Clitic Interchange' d'Emonds ci-dessus

Critiques de l'analyse d'Oliver

Nous en formulerons quatre.

(i) Il est surprenant de constater qu'Oliver ne dit pas comment il traite de se en français⁷ bien qu'il le fasse en espagnol. Comme en espagnol, se en français peut se dériver soit d'un SN accusatif, soit d'un SN datif. Nous supposons donc qu'il devrait postuler une règle telle que (161) pour le français aussi.

(ii) Comme Oliver traite principalement de l'espagnol, on peut comprendre pourquoi l'échelle β n'inclut ni le cas locatif ni le cas génitif. Mais cela veut dire qu'Oliver ne traite pas de l'équivalent des pronoms français y et en. Dans une analyse qui prétend avoir des implications pour une grammaire universelle (cf. (164) et (165) ci-dessus), on doit incorporer les notions de locatif et de génitif si on veut analyser le français ou l'italien. Son système est donc incomplet pour les langues romanes, et donc pour le français.

(iii) De plus, sa règle de "Permutation le/lui" (Perm) n'est pas compatible avec ses autres règles. Les règles de "Spurious-se" et de "Reflexive Strengthening" ajustent la valeur d'une valence. L'effet de Perm est seulement d'échanger l'ordre linéaire de le et de lui; elle n'affecte pas leurs valences, bien que l'ordre des clitiques soit déterminé par leurs VR selon la prémisse du raisonnement d'Oliver. Cette règle n'explique

⁷se en français est réfléchi; il n'y a pas de Spurious-se en français.

donc rien. C'est une règle ad hoc, un moyen qui corrige l'ordre des clitiques semblable aux CSS.

(iv) Oliver remarque (p.72) que les règles de Spurious-se en espagnol et celle de Perm le/lui ont les mêmes descriptions structurales. Oliver considère comme surprenant ce fait qui ne l'est pas si on comprend que ces règles traitent du même phénomène-c'est-à-dire de l'ordre des pronoms III Dat et III Acc--l'une en espagnol, l'autre en français.

B. Deuxième Partie

I. Introduction

Dans notre approche nous supposerons que les pronoms sont générés dans la base. On présume comme l'a fait Kayne (1975) que les clitiques sont générés en position post-verbale et qu'ils doivent donc changer de place. Comme nous l'avons dit au premier chapitre, nous prenons comme hypothèse qu'outre les facteurs syntaxiques il existe des contraintes sémantiques et phonologiques qu'on doit prendre en considération en cherchant des solutions plus satisfaisantes des problèmes relatifs aux pronoms proclitiques. Nous présenterons donc une grammaire qui intégrera tous les facteurs précités. Cette grammaire sera donc différente des grammaires déjà exploitées. Mais comme R-L Wagner (1958) dit: "...qu'est-ce que la grammaire, au fond, si ce n'est la vue que nous prenons à un moment donné sur [une] langue" (p. 3).

Le PDI

Les notions de valence relative (VR) et du Principe de développement inertiel (PDI) se justifient-elles dans une théorie générale telle que la théorie standard étendue (TSE)? Dans sa discussion sur Pronominal Binding, S. Lappin (1984), par exemple, postule la hiérarchie des fonctions grammaticales suivantes (p.20):

- (172) 1. Sujet de P
 2. Objet direct de V
 3. Objet indirect de V
 4. Argument oblique de V (d'habitude, facultatif)

Il considère que la dépendance référentielle d'un pronom P est soumise à la condition suivante

- (173) If P is referentially dependent on *a*, then the GF¹, relative to S, of P is lower than the GF, relative to S, of the phrase in which *a* is contained.

Si on considère que la catégorie "Argument oblique de V" est en fait un équivalent du cas "Bénéfactif" d'Oliver, cette hiérarchie ressemble beaucoup à l'échelle β d'Oliver. La condition de Lappin pourrait être gouvernée naturellement par le PDI.

Mais même si le PDI et la VR sont justifiés dans la TSE peut-on dire qu'ils le sont aussi dans une grammaire du français? Nous répondrons à cette question par l'affirmative. Notre discussion d'Oliver (1976) a déjà démontré ce fait. De plus, pour C. Degué-Bertrand (1982): "l'objet direct est toujours cliticisable, l'objet indirect est cliticisable sauf s'il y a un objet direct de la première ou de la deuxième personne." (p. 221). Rouveret et Vergnaud (1980) constatent la même chose. Ce phénomène ne se limite pas au français. Rappelons les exemples (131), (132) et (133) de l'espagnol:

- (174a) *Me le recomendé.
 (174b) *Te le recomendé.
 (175a) Me recomendé a él.
 (175b) Te recomendéa él.
 (176a) *Le recomendé (a) mí.
 (176b) *Le recomendé (a) tí.

¹ Grammatical Function

Kayne (1975) en discutant du cas parallèle en français parle du degré de facultativité de l'application de sa règle de "Clitic Placement" (Cl-P1)². Il remarque que l'application de Cl-P1 aux pronoms datifs paraît être plus facultative qu'elle ne l'est pour les pronoms accusatifs et il donne les exemples suivants:

(177a) Elle vous a offert ces livres.

(177b) Elle me téléphonera.

S'il n'y a pas d'accent emphatique dans ces phrases, Cl-P1 doit s'appliquer, sinon nous arrivons à des phrases agrammaticales:

(178a) *Elle a offert à vous.

(178b) *Elle téléphonera à moi.

Mais dans une formulation contrastive, Cl-P1 est facultatif:

(179) Elle téléphonera volontiers à moi mais pas à mon frère.

Dans le cas des pronoms accusatifs nous avons, parallèlement à (174):

(180a) *[Le médecin] visitera toi.

(180b) *[Le médecin] a vu moi hier.

Toutefois, même en ajoutant de l'intensité emphatique à ces phrases, le cas contrastif est douteux:

(181a) *[Le médecin] visitera toi, mais pas ton frère.

(181b) *Elle voit plus souvent moi que Jean-Jacques.

Les contreparties grammaticales de (177) sont:

(182a) [Le médecin] te visitera volontiers, mais pas ton frère.

(182b) Elle me voit plus souvent que Jean-Jacques.

² sa règle de déplacement des clitiques

Considérons des phrases avec deux objets animés qui représentent des clitiques potentiels pour offrir un deuxième exemple de cette différence entre la facultativité parmi les pronoms datifs et les pronoms accusatifs:

(183a) Paul présentera Marie à Jacques.

(183b) Paul recommandera ces filles à Jacques.

Si on cliticise les deux compléments, et si le complément accusatif est de la troisième personne, la phrase qui en résulte est grammaticale:

(184a) Paul la lui présentera.

(184b) Paul les lui recommandera.

Mais si l'accusatif est de la première ou de la deuxième personne ou s'il est réfléchi, nous avons:

(185a) *Paul me lui présentera.

(185b) *Paul vous leur recommandera.

d'où il appert que seul le pronom accusatif se cliticise. Si on ne cliticise que le pronom datif, on a

(186a) *Paul lui présentera moi.

(186b) *Paul leur recommandera vous.

Ce cas est parallèle à celui de l'espagnol mentionné ci-dessus. Oliver explique cette différence dans la facultativité de l'application de Cl-Pl par les valences relatives des cas accusatif et datif sur l'échelle β . La valence de l'accusatif est moindre que celle du datif, l'accusatif tend donc à se cliticiser plus que le datif. Autrement dit, comme l'accusatif est plus faible que le datif sur l'échelle β , il tend à s'affaiblir plus tôt et plus facilement que le datif (comme le prédit le PDI).

Problèmes à résoudre

Notre approche doit d'abord rendre compte de tous les cas qu'expliquent les autres. Elle doit en outre essayer de résoudre les cas, ou tout au moins quelques cas, que n'expliquent pas les autres. Donnons maintenant une liste de ces cas en tableau, puis nous les expliquerons en plus de détail.

(187a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

(187b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- (i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- (ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- (iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- (iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

Il faut donc expliquer la facultativité d'une transformation telle que Cl-Pl de Kayne. La grammaticalité de la séquence leur y en face de l'agrammaticalité de *lui y introduit une autre série de problèmes: l'ordre clitique accusatif + clitique datif lorsque les deux pronoms sont de la troisième personne, mais datif + accusatif lorsque le clitique accusatif est de la

première ou de la deuxième personne; le cas du datif éthique; et la grammaticalité des phrases telles que:

- (188) Eux le sentaient vaguement, lui plus nettement.
(R. Bazin, cité dans G. Price (1971), p. 145)
(189) Lui ne bronchait toujours pas.
(Simenon, *ibid.*)

en face de l'agrammaticalité de

- (190) *Moi n'aime pas ça.
(191) *Toi aurais dû le faire.
(ces deux exemples sont de Kayne, 1972, p. 118)

Pour tenter d'expliquer ces faits nous proposons de nuancer l'échelle syntaxique en tenant compte des facteurs d'ordre phonologique et dans une certaine mesure de ceux qui peuvent être considérés comme ayant une valeur sémantique. Pour le faire, il s'agit de combiner l'échelle syntaxique avec trois autres échelles. Ce recours à l'emploi de facteurs autres que syntaxiques se justifie par le fait que la langue est un système; on ne peut rendre compte du fonctionnement d'un élément du système sans prendre en considération tous les autres. Se référant à F. de Saussure, R-L Wagner (1958) dit:

Quand il parle de système, il n'a sûrement pas eu dans l'esprit l'image de quelque chose qui serait comparable à une hiérarchie, à une superposition de systèmes particuliers, l'un des phonèmes, l'autre des morphèmes, l'autre des tours de phrases. On est sans doute plus près de sa pensée quand on figure le système comme un plan sur lequel se déterminent des valeurs. (p. 82)

Si la langue est un système et s'il n'y a qu'un plan, on ne peut choisir qu'une procédure qui en tient compte en intégrant les différents facteurs du plan--la syntaxe, la sémantique, comme la phonologie--l'un avec l'autre.

L'ordre des mots offre un exemple de cette réciprocité des facteurs. Wagner (1958) fait remarquer le passage du tour ce suis je de l'ancien français à c'est moi en français moderne. Un autre exemple d'une évolution du même ordre est un accident morphologique--la ruine de la déclinaison latine, qui est à son tour le résultat de processus phonologiques--qui a favorisé l'ordre sujet-verbe-complément dans une affirmation.

Une Echelle de base

Comme l'échelle β d'Oliver n'inclut ni le génitif ni le locatif dont nous avons besoin en discutant des clitiques français, nous devons soit modifier l'échelle d'Oliver, soit la remplacer³.

Dans l'analyse de Stump (1980), rappelons-le, les pronoms clitiques sont liés au verbe par des restrictions de sous-catégorisation. Notre hypothèse sera que plus l'un des arguments⁴ du verbe est lié étroitement à lui, plus la distance préverbale peut être grande entre ce complément et le verbe sans qu'en soit affaibli le lien précité--dont la nature peut être considérée comme d'ordre sémantique. Ainsi, comme les compléments obliques ne sont pas très étroitement liés au verbe puisqu'ils sont en général facultatifs, quand on veut exprimer une liaison plus étroite, on essaye de les rapprocher l'un de

³Mais même si nous n'employons pas les échelles d'Oliver, nous allons encore utiliser sa méthode de VR.

⁴ou actants selon Tesnière (1965)

l'autre. Ces relations entre le verbe et un proclitique sont mises en évidence par la hiérarchie de Lappin (1984) que nous appellerons l'échelle de cohésion avec le verbe (l'échelle C). Nous aurons donc

(192)	Echelle de valence C ⁵			
	Oblique	Datif	Accusatif	Nominatif
	1	2	3	4

L'échelle C ne détermine pas la formation des clitiques comme le font les échelles d'Oliver parce qu'il n'existe plus alors de telle transformation--les pronoms sont générés dans la base dans leurs positions post-verbales (ou, pour le cas sujet, pré-verbale). L'échelle C servira à contraindre le déplacement des pronoms clitiques. Nous garderons la règle de déplacement d'Oliver et nous adapterons sa condition β :

(193) Transformation de déplacement des clitiques (T-dépl)
 Les clitiques se déplacent devant le verbe et devant tout autre clitique déjà déplacé dans le même SV⁶.

(194) Condition de valence C sur T-dépl
 T-dépl s'applique à chacun des éléments de l'échelle C en fonction de leur degré de force⁷.

Nous devons modifier ce système (193)-(194) parce qu'il

⁵En français, I, II Obl= le datif éthique; III Obl=soit le cas locatif, soit le cas génitif. Le cas oblique comprend donc les cas locatif, génitif, et datif éthique.

⁶Notre traduction de:
 Procedure for Placing Clitics (T-dépl)
 Clitics are placed before the verb and any previously derived clitics in the same VP.

⁷Notre traduction de:
 C-Condition on T-dépl
 T-dépl applies to successively stronger elements on the C scale.

permet des séquences agrammaticales comme *me lui, *lui y, et *le me. Nous faisons ces modifications dans les chapitres suivants.

Rappelons ici le tableau des séquences permises des clitiques et la liste des problèmes que nous avons donnés ci-dessus (p. 62).

(195a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

(195b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- (i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- (ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- (iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- (iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

II. Trois échelles linguistiques incluant des facteurs d'ordre sémantique

Dans ce chapitre nous proposerons trois échelles linguistiques que nous allons combiner avec notre échelle C, l'une pour la modifier, les autres pour définir la limite de son application. Comme indique le titre de ce chapitre, ces échelles, selon nous, impliquent des valeurs sémantiques. Nous considérons en effet comme étant du domaine de la sémantique les effets psycho-linguistiques ou affectifs sur la langue. En particulier, nous estimons que le degré d'emphase qu'un élément possède pour le sujet parlant est un phénomène sémantique. Ces deux échelles rendent compte du degré d'emphase inhérent à un élément. Avec ces trois échelles, nous modifierons notre grammaire et avec ces changements nous espérons expliquer la plupart des problèmes mentionnés au chapitre précédent.

L'Animation et la thémativité

Pour justifier le point de vue exposé ci-dessus, citons M. Silverstein (1976) qui, en parlant des SN en général, dit:

...There are basically only two personal pronoun types, traditionally categories of 'first' and 'second' persons. These...denote and index...the participants in the speech act. The traditional 'third person' of Indo-European morphology in some ways parallels these personal pronouns in form; however, its syntactic behavior is entirely different... [I]n an underlying, semantically relevant consideration, there are two distinct systems we are dealing with.

(pp. 117-19)¹

B. Comrie (1979) appelle la distinction entre les deux premières personnes et la troisième le degré d'animation. Il caractérise ce trait en termes d'inclusion dans l'acte de parole (cf. Burston, 1979). Les deux premières personnes, étant participants à cet acte, auront le degré le plus large d'animation. Plus un élément s'éloigne de l'acte de parole, moindre est son degré d'animation². Que cette distinction soit sentie en français est montré partout dans les oeuvres qui parlent des clitiques. E. Benveniste (1966) appelle la troisième personne la 'non personne' (p. 256); selon lui seules les deux premières personnes ont le droit d'être appelées des "personnes". Moignet (1965) parle des 'personnels' (première et deuxième personnes) et des 'représentants' (troisième personne). J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1970) emploient les termes 'nom personnel' et 'pronom personnel' pour les pronoms des deux premières personnes et pour ceux de la troisième personne, respectivement. Cette distinction n'est pas limitée au français. Silverstein emploie la distinction d'animation pour expliquer le système des cas en Chinook et en Dyirbal, et Comrie (1979) l'utilise en discutant des cas en Chukchee (cf. la discussion sur les valences dans ch. 4). On peut résumer la hiérarchie de Silverstein comme suit:

¹souligné par nous

² En termes plus généraux, il s'agit de l'opposition de pronom anaphorique/pronom non anaphorique.

(196) Hiérarchie d'animation³

III	III	III	I, II
inanimé	animal	humain	
1	2	3	4

où I, II, III=la personne du SN.

En français nous n'avons pas besoin d'une échelle si détaillée. On ne fait pas de distinction syntaxique dans la troisième personne selon les traits de "+humain", "+animal", "+inanimé"⁴. On n'a que la distinction entre les deux premières personnes et la troisième. L'échelle suivante nous suffit donc:

(197) Echelle d'animation pour le français (AF)

III	I, II
1	2

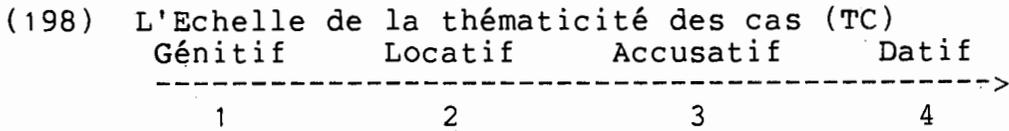
Cette échelle tient compte du fait de l'importance qu'a la personne pour le sujet parlant, c'est-à-dire qu'elle indique le degré d'emphase d'un élément dans un énoncé.

Le deuxième trait sémantique que nous considérerons sera celui de la thémativité introduit par Betsy Barnes (1980). Par ce trait elle veut traduire l'importance d'un élément nominal ou pronominal dans la phrase. D'après elle, on doit tenir compte de deux choses quand on considère la thémativité d'un tel élément: la personne et le cas. Les deux premières personnes sont plus thématiques que la troisième. Parmi les cas du prédicat on peut

³Pour d'autres exemples de l'emploi d'une telle hiérarchie, voir Comrie (1979)).

⁴ Pour une discussion de l'insuffisance du trait +human, voir C. Blanche-Benveniste (1978). Pour une discussion des traits "humain" et "inanimé" voir notre discussion dans la section qui traite de *lui y ci-dessus

en déduire que le datif est le plus thématique de tous, viennent ensuite l'accusatif, le locatif, et le génitif (Barnes ne traite pas du datif éthique)⁵:



L'effet de la thémativité sur les pronoms non sujets d'après Barnes est leur déplacement en position proclitique. Notons que la thémativité est un critère sémantique dont le résultat au niveau de la structure de surface est un affaiblissement syntactique. Barnes dit qu'à la fin de tout déplacement dans la phrase, le clitique le plus thématique doit être devant le verbe⁶. De plus, elle constate que la thémativité de la personne d'un élément l'emporte sur celle de son cas. Elle dit:

Now our contention (and that of Hawkinson & Hyman 1974, and of Givón 1976) is that the centrality of the speech act participants, with respect to all the possible topics of discourse, makes the speech-act pronouns extremely thematic (...). In particular, the first- and second-person pronouns are more thematic than those of the third person. (p. 283)

On peut déduire de cette constatation que les clitics des deux premières personnes ont une valence relative (VR) plus grande que celle des clitics de la troisième personne aux cas génitif, locatif, et accusatif. Mais le datif est le cas le plus

⁵ cf. aussi la hiérarchie de degré de contrôle dans A. Huffman (1983) qui reflète le même ordre des éléments

⁶cf. notre discussion de l'échelle T et l'échelle CAF ci-dessous

fort en ce qui concerne la thémativité. Où se placent les clittiques III Dat par rapport à ceux des deux premières personnes? Nous savons que la VR de III Dat ne peut pas être plus grande que celle des deux premières personnes. Si la VR de III Dat est moindre que celle de ME⁷, on peut en dériver

(199) *Il me lui présente.

de la même manière que l'on peut en dériver les phrases telles

que (200a) Il me le présente.

(200b) Il m'en donne beaucoup.

(200c) Il m'y mène.

La seule autre solution est que ces deux VR s'équivalent. Nous verrons la conséquence de cette équivalence plus tard⁸. Notre échelle de thémativité sera donc:

(201) L'Echelle de thémativité (T)

Gen	Loc	III Acc	I, II Dat, Acc, Obl III Dat
----->			
1	2	3	4

Une Application de l'échelle AF--le cas sujet

L'échelle d'animation (que nous allons abréger en AF⁹) a une application immédiate. Dans le chapitre précédent (p. 63), nous avons noté la grammaticalité des phrases (188) et (189) en face de l'agrammaticalité des phrases (190) et (191):

(188) Eux le sentaient vaguement, lui plus nettement.

(189) Lui ne bronchait toujours pas.

⁷ME=me, te, nous, vous

⁸cf. la section sur l'échelle T et l'échelle CAF ci-dessous

⁹Animation pour le français

- (190) *Moi n'aime pas ça.
(191) *Toi aurais dû le faire.

Les formulations grammaticales de (190) et de (191) sont:

- (202) Moi, je n'aime pas ça.
(203) Toi, tu aurais dû le faire.

Considérons ces phrases à la lumière de l'échelle AF. Cette échelle et le PDI prédisent que les formes des deux premières personnes seront fondamentalement plus fortes que celles de la troisième personne. Les phrases non emphatiques (188) et (189) viennent des phrases emphatiques¹⁰

- (204) Eux, ils le sentaient vaguement, lui plus nettement.
(205) Lui, il ne bronchait toujours pas.

Ces phrases (et les phrases (202) et (203)) sont emphatiques, et elles ont du 'comma intonation'¹¹. Rappelons aussi la phrase d'Ashby (1977) (cf. ch. 2):

- (206) Lui, il est prêt.

Cette phrase n'est pas emphatique d'après Ashby et ne porte pas de 'comma intonation'. On peut suivre l'affaiblissement de l'effet de l'emphase dans les phrases suivantes. (i) Dans (205) nous avons une phrase emphatique. (ii) La phrase (206) a la même structure que (205), mais elle a perdu son sens emphatique.

(iii) Dans (189), le PS il tombe, d'où un affaiblissement plus avancé. En revanche, les phrases dont le PS est d'un des deux

¹⁰Les pronoms clitiques ne peuvent pas être conjoints (Kayne, 1975, p. 83). Dans la structure profonde de (183) nous avons deux phrases conjointes: Ils le sentaient vaguement et Il le sentait nettement. Il ne peut pas être le sujet de la deuxième phrase dans la structure de surface; il est remplacé par lui.

¹¹Cela veut dire l'accent d'intensité indiqué par une virgule dans l'écriture

premières personnes ne montrent que le premier degré d'affaiblissement, ce qui est évident dans les phrases (202) et (203). Ces phrases sont encore au degré le plus fort. Le fait que les PS des deux premières personnes sont plus forts que ceux de la troisième personne est en accord avec l'échelle AF et le PDI si on considère la perte de force emphatique comme étant un affaiblissement. Nous avons donc ici la solution du premier problème de notre liste. Par convention, nous utilisons le signe "+" dans la liste pour le signifier.

(207a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

(207b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- +(i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "Moi n'aime pas ça" ne l'est pas.
- (ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- (iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- (iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

O. Jaeggli (1981, pp. 93-94) propose une autre solution à ce problème. Il emploie ce qu'il appelle 'the Avoid Pronoun Principle' (APP):

(208) Avoid pronoun if PRO is possible.¹²

Il présume qu'il y a accord de personne entre le clitique sujet (SCL) et le PRO qui est dans la position du sujet dans son analyse. Dans la structure

(209) A SCL V ...

si SCL est de la première ou de la deuxième personne, A doit être pronominal, c'est-à-dire PRO ou un pronom. Comme pour les deux premières personnes le SN ne peut être représenté par aucun autre élément lexical que par les deux premières personnes pronominales elles-mêmes, APP est invariable, ce qui explique des phrases telles que (202) et (203). Mais si A est un SN de la troisième personne, il n'est pas nécessairement un pronom; il peut être un SN lexical non pronominal. Jaeggli dit qu'il n'est pas toujours possible de substituer un PRO pour un SN de la troisième personne. Pour cette raison APP est moins strict dans ces cas et permet, dans des circonstances particulières, comme lorsqu'il y a emphase ou intonation spéciale, des phrases telles que

(210) Lui partira le premier.

Jaeggli mentionne des 'circonstances particulières' où l'on relâche APP. Il n'y a ni emphase ni intonation spéciale dans les phrases (188) et (189), mais il y a un relâchement de APP, ce

¹²Voici quelques propriétés de PRO (Jaeggli, 1981, pp. 6-7): PRO est un SN qui est phonologiquement nul; PRO n'est pas gouverné; PRO a des traits de genre, de nombre, de personne, etc; PRO est l'élément qui sert de sujet des infinitifs. Pour des discussions plus complètes sur PRO, nous recommandons Chomsky (1979), Jaeggli (1981), et A. Radford (1981).

qui n'est pas prédit dans son analyse. Notre analyse prédit et explique un relâchement plus grand pour les PS à la troisième personne.

L'Echelle AF et l'échelle C

Répétons ici les deux échelles.

(211) Echelle de valence C

	Oblique	Datif	Accusatif	Nominatif
	1	2	3	4

(212) Echelle de valence AF

	III	I, II
	1	2

Combinons maintenant les deux échelles. Pour le moment limitons-nous aux cas 1, 2, et 3 de l'échelle C. On peut combiner les deux échelles en en faisant la somme selon le modèle de Foley (1977) pour les échelles η et ω pour les voyelles (p.45). La somme de C+AF donne le tableau suivant:

(213) Tableau de C+AF

I, II	2	I, II Obl	I, II Dat	I, II Acc
somme		3	4	5
AF				
III	1	III Obl	III Dat	III Acc
somme		2	3	4
		1	2	3
			C	

Ce qui donne l'échelle:

(214)	Echelle de valence C+AF			
III Obl	I, II Obl III Dat	I, II Dat III Acc	I, II Acc	
----->				
2	3	4	5	

De plus, III Obl se subdivise en génitif et en locatif:

(215)	Echelle de valence C+AF			
Gen	Loc	I, II Obl III Dat	I, II Dat III Acc	I, II Acc
----->				
1	2	3	4	5

Mais nous n'avons pas affaire ici à une simple somme. Comme dans le cas de la thémativité, les considérations d'animation l'emportent sur celles de cas. Silverstein (1976) constate qu'en Dyirbal le pronom de la première ou de la deuxième personne tend à précéder n'importe quel SN de la troisième personne sans égard au cas, ce qui est un exemple où la personne l'emporte sur le cas. Comrie (1979) note un autre exemple. Il cite Nedjalkov (1976, p. 206) qui constate qu'en Chuckchee il y a accord entre le verbe yil- 'donner' et l'objet indirect si cet objet est de la première ou de la deuxième personne, mais qu'il y a accord entre ce verbe et l'objet direct si l'objet indirect est à la troisième. Si on prend en considération que le degré d'animation est plus important que le cas, on peut encore une fois modifier notre échelle ce qui donne l'échelle (C+AF)', où sont précisées les influences relatives des forces syntaxiques et sémantiques sur les clitiques non sujets¹³.

¹³Dans la renumération pour cette échelle nous avons recommencé avec 1 au lieu de 2 comme dans l'échelle C+AF.

(216)	Echelle de valence (C+AF)'				
	Gen	Loc	III Dat	III Acc	I, II Acc, Dat, Obl
	----->				
	1	2	3	4	5

Nous devons modifier aussi la condition C sur T-dépl mentionnée dans le chapitre précédent.

- (217) Condition de valence C sur T-dépl
 T-dépl s'applique à chacun des éléments de l'échelle (C+AF)' en fonction de leur degré de force.

Applications

Essayons maintenant quelques dérivations. Abrégeons (C+AF)' en CAF. Dans tous les exemples suivants nous utilisons les pronoms qui apparaissent à la structure de surface. Comme Herschensohn (1980a), nous poserons en principe qu'au niveau de la structure profonde, les pronoms sont représentés par des matrices de traits dont les formes au niveau de la structure de surface sont déterminées par l'accentuation, le cas, etc.

- | | | |
|-------|----------------|----------------|
| (218) | Il envoie en y | |
| | CAF1 CAF2 | |
| | Il en envoie y | T-dépl CAF1 |
| | Il y en envoie | " CAF2 |
| | | CAF(y)>CAF(en) |

- | | | |
|-------|-----------------|------------------|
| (219) | Il donne en lui | |
| | CAF1 CAF3 | |
| | Il en donne lui | T-dépl CAF1 |
| | Il lui en donne | " CAF2 |
| | | CAF(lui)>CAF(en) |

(220) Il donne en à moi.
 CAF1 CAF5
 Il en donne à moi. T-dépl CAF1
 Il m'en donne. " CAF5
 CAF(moi)>CAF(en)

(221) Il mène moi y
 CAF5 CAF2
 Il y mène moi T-dépl CAF2
 Il m'y mène " CAF5
 CAF(moi)>CAF(y)

(222) Il présente le lui.
 CAF3 CAF2
 Il lui présente le. T-dépl CAF2
 Il le lui présente. " CAF3;
 CAF(le)>CAF(lui)

(223) Il présente le moi.
 CAF3 CAF5
 Il le présente moi. T-dépl CAF3
 Il me le présente. " CAF5;
 CAF(moi)>CAF(le)

Comme nous pouvons le constater, CAF nous permet de rendre compte de l'ordre datif + accusatif pour la combinaison des clitiques des deux premières personnes avec un pronom de la troisième personne et l'ordre accusatif + datif pour la combinaison de deux clitiques de la troisième personne. Nous parlons du cas précis où les valeurs de CAF s'équivalent dans la prochaine section. Indiquons notre progrès dans le tableau des problèmes que nous cherchons à résoudre.

(224a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

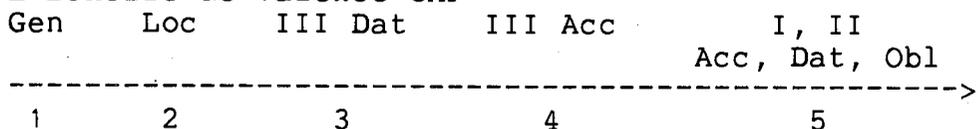
(224b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- +(i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- +(ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- (iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- (iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

Les Echelles de thémativité et l'échelle CAF

Rappelons ici nos trois échelles.

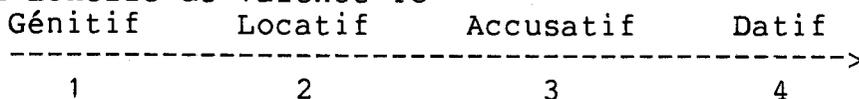
(225) L'Echelle de valence CAF



(226) Condition CAF sur T-dépl

T-dépl s'applique à chacun des éléments de l'échelle CAF en fonction de leur degré de force.

(227) L'Echelle de valence TC



(228)	L'Echelle de valence T		
	Gen	Loc	III Acc
			I, II Acc, Dat, Obl
			III Dat
----->			
	1	2	3
			4

Chacune des échelles de thémativité a une action conjuguée avec l'échelle CAF.

Considérons d'abord ce qui se passe si les valeurs de CAF s'équivalent.

(229) Hélène amène moi à vous.
 CAF5 CAF5

La formulation grammaticale de cette phrase est

(230) Hélène m'amène à vous.

La différence entre moi et vous est le degré de thémativité de leur cas: $TC(\text{moi}) < TC(\text{vous})$. Ceci nous conduit à la modification suivante de la condition CAF:

(231) Condition CAF sur T-dépl
 T-dépl s'applique à chacun des éléments de l'échelle CAF en fonction de leur degré de force.
 Condition: Si $CAF(x) = CAF(w)$, seul l'élément le plus faible selon l'échelle TC se cliticise.

Cette condition exclut la possibilité d'un énoncé tel que *Hélène vous amène moi. Considérons maintenant une structure profonde telle que:

(232) Il présente moi à lui.

On veut en dériver la phrase

(233) Il me présente à lui.

Selon l'échelle CAF on doit déplacer lui avant de déplacer me, ce qui nous donnerait:

(234a) *Il lui présente moi.

ou

(234b) *Il me lui présente.

D'après Barnes (1980), l'échelle T prédit l'agrammaticalité de la première phrase parce que le clitique le plus thématique ne peut pas être déplacé. Mais cette constatation est fautive parce que la phrase

(235) Paul le donne à lui.

est grammaticale¹⁴ malgré le fait que lui peut ne pas être déplacé.

Notons que parmi toutes les combinaisons possibles de deux pronoms proclitiques que l'échelle CAF permet, seule celle de *ME LUI¹⁵ est agrammaticale. Or la différence de cette combinaison (ME LUI) par rapport à toutes les autres réside justement dans le fait que c'est la seule où les VR de thémativité (T) s'équivalent. Si on doit définir lequel de ces deux éléments est l'objet d'une proclise, c'est celui qui est le plus fort selon l'échelle CAF qui l'emportera sur l'autre. Cette constatation nous conduit à la condition suivante sur T-dépl :

(236) Condition de valence T sur T-dépl
T-dépl s'applique d'après la condition CAF pourvu que les VR de l'échelle T des éléments potentiellement procliticisables ne s'équivalent pas. Si les VR s'équivalent, on ne déplace que l'élément le plus fort selon l'échelle CAF.

La conséquence de ce qui précède est que la dérivation de la

¹⁴en fonction de contexte et aussi de facteurs stylistiques

¹⁵ ME=me, te, se, nous, vous et LUI=lui, leur

- + (i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- + (ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- + (iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- (iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

Nous aborderons ces problèmes dans le prochain chapitre.

III. Extension de la compétence des échelles

La Longueur d'une séquence de clitiques

En général, on ne peut avoir que des séquences de deux clitiques dans une proposition. Pour permettre à nos échelles d'en tenir compte nous les préciserons de la manière suivante:

- (240) T-dépl pour le français
Les clitiques se déplacent devant le verbe et aussi devant tout autre clitique déjà dérivé dans le même SV.
Condition: T-dépl ne s'applique que deux fois dans une proposition¹.

Il n'y a qu'une exception à cette condition, le cas du datif éthique (I, II Oblique)².

Le datif éthique, aussi appelé le datif d'intérêt (cf. Kr. Sandfeld, 1965), est un clitique "par lequel s'introduit le locuteur dans le discours ou introduit l'interlocuteur [sic] dans le discours" (C. Degué-Bertrand (1982, p. 214). C'est pour cette raison que les deux premières personnes surtout ont cette fonction³. C. Leclère (1976, p. 86) constate qu'il y a deux

¹Une telle condition limiterait la longueur des séquences de clitiques à 3 dans l'espagnol, à 2 dans l'italien, et à 2 dans le portugais.

²cf. C. Blanche-Benveniste (1975, pp. 76-78)

³On distinguera en effet du datif éthique les constructions dialectales et populaires où se semble avoir cette fonction. On considère que dans ce cas se représente une extension de la construction réfléchie.

conditions déterminant l'utilisation du datif éthique: (i) lorsque le contenu de la phrase décrit quelque chose qui a de l'intérêt pour le locuteur ou pour l'interlocuteur⁴, (ii) lorsque la phrase est emphatique dans sa forme et dans son ton. L. Tesnière (1965) ajoute à ces deux fonctions celle où l'interlocuteur est pris à témoin de la chose dite⁵.

Le datif éthique diffère du datif sur les points suivants:

(i) Comme nous venons de le mentionner, le datif éthique est généralement exploité avec les deux premières personnes (voir la note 4).

(ii) Le datif éthique peut apparaître en séquence avec les autres datifs. En particulier, il est grammatical avec LUI⁶:

(241) Il te lui a donné une de ces gifles!
(Leclère, 1976, p.93)

(242) Il te m'a donné une de ces gifles!⁷
(ibid.)

(iii) L'apparition du datif éthique est indépendante de la possibilité d'avoir un complément à N dans la phrase (ibid, p.85). C'est cette indépendance qui le rend compatible avec les datifs.

⁴ou pour le lecteur, d'après G. Le Bidois et R. Le Bidois (1967)

⁵cf. aussi à ces points G. Le Bidois et R. Le Bidois (1967), C. Degué-Bertrand (1982), Sandfeld (1965), D. Perlmutter (1971), J-C Chevalier et al (1964), et M. Grevisse (1964).

⁶Il peut aussi apparaître avec les clitiques non datifs: Il te l'a retourné comme une crêpe! (Leclère, 1976, p. 93)

⁷Notons que cette extension du datif éthique dans des phrases où JE parle de LUI est considérée par des usagers attentifs de la langue comme populaire et dialectale.

(iv) Tesnière (1965) note que "le datif éthique peut comporter à la fois deux indices personnels de l'antiontif [la deuxième personne] singulier, la forme normale et le pluriel de politesse qui fait redondance avec elle: te vous". (p. 144)

(243) Avez-vous vu comme je te vous lui ai craché à la figure?
 (Victor Hugo, Les Misérables, IV, V, 13)

Ce dernier point nous conduit à la conclusion que les datifs éthiques n'ont pas tous la même valence relative (VR) comme c'est le cas pour les datifs des deux premières personnes. Il semble que la deuxième personne du singulier soit plus forte que les autres datifs éthiques. Leclère (1976) dit que seul le te éthique peut apparaître en première position avec tous les autres proclitiques en deuxième position. On a donc la relation suivante:

(244) Les VR des datifs éthiques

me			
nous		vous(sg)	te
vous(pl)			
1		2	3

Incorporons ceci dans nos échelles CAF, T et TC:

(245) L'Echelle CAF'

en	y	III Dat	III Acc	I, II Acc, Dat	II sg
				I Obl	Obl
				II pl Obl	
				<u>se</u>	
1	2	3	4	5	6

(246) L'Echelle de valence TC'

Gen	Loc	Acc	Dat	Dat Eth	
----->					
1	2	3	4	5	

(247) L'Echelle de valence T'

en	y	III Acc	I, II Acc, Dat	I Obl	II sg
			III Dat	II pl Obl	Obl
			<u>se</u>		
----->					
1	2	3	4	5	6

L'échelle T' diffère de l'échelle CAF' parce que, comme nous l'avons déjà mentionné, le datif éthique est une forme emphatique, ce qui est reflété dans l'échelle TC'. Ces formes sont donc plus thématiques que celles de valence T'3.

La reformulation de l'échelle CAF pose un problème. Elle permet la séquence agrammaticale *te te. Pour l'interdire on pourrait postuler que tous les pronoms II sg sont plus forts que les autres clitiques. Mais cette affirmation ne semble pas démontrable. On peut résoudre ce problème en postulant l'existence d'un filtre qui permettrait d'éliminer cette séquence. Comme ce travail cherche justement à éliminer les filtres non nécessaires, nous ne sommes pas prêts à accepter cette solution. Nous présenterons une solution plus conforme à notre analyse dans la section sur lui y ci-dessous. Montrons où nous en sommes maintenant dans le tableau des problèmes.

(248a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

(248b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- +(i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- +(ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- +(iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- +(iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- (v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

Lui y

Au premier chapitre (p. 7) nous avons parlé du problème de l'agrammaticalité de *lui y en face de la grammaticalité de leur y. Ayons recours ici à la solution syntaxique qui paraît à première vue la plus facile. La seule différence entre leur et lui est le nombre: leur est un pluriel, lui un singulier. On peut postuler ici que le singulier est plus faible que le pluriel, ce qui changerait notre échelle CAF' comme suit (nous ne montrons ici que la partie pertinente de l'échelle):

(249)

Gen	Loc	III Dat pl	...
	III Dat sg		...
----->			
1	2	3	...

Cette solution empêcherait la séquence *lui y tout en permettant

leur y parce que CAF'(lui)=CAF'(y). Mais elle permet la combinaison agrammaticale *leur lui. Considérons aussi qu'avec le datif éthique (p. 94), c'est le singulier qui est le plus fort. Il apparaît donc, que nous sommes arrivés à une solution incomplète. Le tableau de l'ordre des clitiques de J-C Chevalier et al (1964, p. 239) indique que ni lui ni leur ne peut se combiner avec y en position proclitique. Mais comme nous l'avons vu (p. 37), Burston (1983) considère grammaticale la phrase

(250) Je leur y ai parlé.

Citons aussi Sandfeld (1965) qui observe que: "le langage populaire connaît aussi la combinaison de lui, leur avec y: Je lui y ai donné, vous leur-z-y avez causé. A tout's les fourchettes, leur z'y manque des dents! Machard. Bout-de-Bibi. 165" (p. 138). Il se peut donc que l'hésitation à admettre la séquence lui y ait une raison non syntaxique. Cherchons cette raison au niveau phonologique.

Examinons les clitiques de la troisième personne à ce niveau. Considérons d'abord les combinaisons LE LUI⁸. F. Brunot et C. Bruneau (1969) disent que:

"il le lui dit" n'existait pas en ancien français; on disait et on écrivait toujours "il lui dit." Il est vraisemblable que c'est une forme d'"écrasement" et qu'on prononçait primitivement: "i(l) l(e) lui dit."...[A] la fin du moyen âge, le n'avait pas encore été rétabli dans: "il lui dit."...Il en est de même à la fin du [XVII]e siècle... Chose à noter, un participe s'accorde avec le pronom non exprimé:
Il a demandé la Vie des Saints, on lui a donnée.
(Mme. de Sévigné)

⁸LE=le, la, les

Dans le langage familier et dans le parler populaire, on continue à prononcer aujourd'hui: "je lui dirai", "je lui donnerai," pour "je le lui dirai", "je le lui donnerai".(pp. 450-451)

De cet extrait, nous pouvons imaginer que l'identité des segments initiaux des clitiques LE, LUI a eu comme résultat la contraction de [ll] en [l].

Le cas de lui y en est similaire. P. Léon (1966), Gross (1968) et Morin (1979a) ont tous remarqué la prononciation [i] du proclitique lui. Mais alors que les fonctions des pronoms LE et LUI sont bien distinctes, celles de lui et y ne le sont pas. Par exemple, tous les deux représentent les syntagmes du type à SN:

- (251a) Je pars à Paris.
- (251b) J'y pars.
- (252a) Je parle à Paul.
- (252b) Je lui parle.

Comme le montre C. Blanche-Benveniste (1978), ces deux pronoms peuvent remplacer soit des êtres humains: lui dans l'exemple précédent, y dans

- (253) Ta belle-mère, tu y survivras bien.
(C. Blanche-Benveniste, 1978, p. 7)

soit les choses:

- (254) Le tournesol, un peu d'acide lui suffit pour virer.
(ibid., p. 6)
- (255) Un peu de bonne volonté y suffirait, à la réussite de cette affaire.
(ibid. p. 6)

Blanche-Benveniste en conclut que la différence entre lui et y réside dans leur capacité de dénoter l'individualisation,

le trait [I] de Burston (1983)⁹. Sandfeld (1965) dit: "...on préfère lui dès qu'il s'agit d'une chose déterminée et individuelle et non d'une catégorie. Dans ce dernier cas y s'emploie pour lui même en parlant d'un être vivant." (p. 52)

Ces faits permettent de comprendre quelles confusions pourraient résulter d'une prononciation relâchée où [lyi] devient [i] comme y. Cette confusion, possible au niveau de ce que G. Guillaume (1973) aurait appelé le "signifiant d'effet", peut expliquer pourquoi les locuteurs répugnent à la combinaison mentionnée ci-dessus¹⁰. La séquence leur y échappe à cette confusion du fait des différences formelles. Il y a donc des facteurs phonologiques qui agissent sur le rendement des échelles CAF' et T' pour déterminer l'acceptabilité de cette séquence, ce qui donne

(256)	Echelle de valence PS ¹¹				
	en	lui	leur	III Acc	I, II
		y			Dat, Acc, Obl
					<u>se</u>
	----->				
	1	2	3	4	5

(257) Condition PS sur T-dépl.
 Les valences PS de deux des éléments
 d'une séquence quelconque des clitiques ne
 peuvent pas s'équivaloir.

⁹cf. aussi Pinchon (1972, p. 117) et Barnes (1980, pp. 267-270)

¹⁰Il faut considérer aussi le phénomène du hiatus que représente la combinaison. Le danger au hiatus exerce souvent sur les locuteurs une sorte de dissuasion

¹¹PS=phono-syntaxique

Remarquons que la condition PS empêche également la séquence *te te dont nous avons parlé dans la section sur le datif éthique, et de même les séquences *vous vous, *nous nous qui sont prévues dans les autres échelles. Nous croyons aussi que l'on peut traiter du problème de "Spurious-se" (faux réfléchi se) de l'espagnol avec une échelle similaire à PS.

De cette discussion, on peut voir comment l'intégration de traits empruntés à des échelles polyvalentes d'ordre sémantique, syntaxique et phonologique permet de rendre compte de l'absence de certaines combinaisons dans l'usage. La dernière échelle, PS, représente précisément une contrainte sur la co-occurrence en position proclitique des éléments formellement, i.e. phonologiquement, semblables.

Complétons maintenant notre tableau de problèmes.

(258a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

(258b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques

- +(i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
- +(ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
- +(iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
- +(iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
- +(v) La séquence lui y est agrammaticale, mais leur y est grammaticale.

(263) Condition de valence T' sur T-dépl
 T-dépl s'applique d'après la condition CAF' pourvu que les VR de l'échelle T' des éléments potentiellement procliticisables ne s'équivalent pas. Si les VR s'équivalent, on ne déplace que l'élément le plus fort selon l'échelle CAF'.

(264) Echelle de valence PS

en	lui	leur	III Acc	I, II
	y			Dat, Acc, Obl
				<u>se</u>
----->				
1	2	3	4	5

(265) Condition PS sur T-dépl.
 Les valences PS de deux des éléments d'une séquence quelconque des clitiques ne peuvent pas s'équivaloir.

En élaborant cette grammaire nous avons proposé la solution des cinq problèmes associés à l'ordre des pronoms proclitiques en français. Répétons ici le tableau complété:

(266a) Tableau des séquences permises de proclitiques

	ME	LE	lui	leur	y	en
ME		ME LE			M'y	M'en
LE			LE lui	LE leur	L'y	L'en
lui						lui en
leur					leur y	leur en
y						y en
en						

- (266b) Les Contraintes sur les séquences de clitiques
- +(i) La phrase: "Lui n'aime pas ça" est grammaticale, mais la phrase: "MOI n'aime pas ça" ne l'est pas.
 - +(ii) L'ordre ME LE vs. l'ordre LE LUI
 - +(iii) La séquence ME LUI est agrammaticale.
 - +(iv) Le nombre possible de clitiques dans une séquence est restreint à deux, sauf pour le datif éthique.
 - +(v) La séquence lui y est agrammaticale, mais

leur y est grammaticale.

Pour compléter cette présentation, nous voulons signaler la pertinence de l'échelle CAF' pour l'ordre enclitique des pronoms personnels en français parlé. Celle-ci précise les observations de Sandfeld (1965) qui remarque (p. 17):

La langue parlée tend à rétablir la conformité entre les deux cas [l'ordre proclitique et l'ordre enclitique des pronoms]: tout en gardant donnez-le-lui qui correspond à il le lui donne, elle permet aussi de dire donnez-moi-le au lieu de donnez-le-moi, tout comme on dit il me le donne... On dit le plus souvent: tenez-vous le pour dit

et celles de Burston (1983) qui fait une constatation identique.

Remarques finales

Nous avons introduit la deuxième partie de ce travail par un sommaire des problèmes qui restaient sans solution dans les études antérieures de la proclise française. En établissant les échelles C, AF (que nous avons combinées pour former l'échelle CAF), CAF', TC', T', et PS, nous avons démontré clairement, du moins nous l'espérons, comment leurs relations réciproques permettent de résoudre ces problèmes. Un des aspects stimulants pour la réflexion linguistique qui émerge de cette description est la manière d'intégrer les échelles pour fournir une échelle logique qui montre avec précision le caractère inadéquat des règles ad hoc telles que la Permutation de le/lui d'Oliver et "Spurious-se" de Perlmutter. Pour nous, ce travail ouvre de nouvelles perspectives dans l'approche de questions syntaxiques

similaires que nous voudrions bien tenter de résoudre à partir de l'expérience acquise ici et de cette démarche initiale.

APPENDICE: LISTE DES SIGLES ET DES ABBRÉVIATIONS

α (l'échelle de valence α)--l'échelle α de cas de R. Oliver (1976)

Acc--le cas accusatif

AF (l'échelle AF)--Animation pour le français

(APP--Avoid Pronoun Principle, O. Jaeggli (1981).

β (l'échelle de valence β)--l'échelle β de personne, Oliver (1976).

C (l'échelle de valence C)--Cohésion avec le verbe

CAF (=C+AF)--Cohésion + Animation pour le français

Cl-Pl--Clitic Placement, R. Kayne (1975)

CSS--Contraintes sur la structure de surface

D&D--J. Du Bois et F. Du Bois-Charlier

Dat--le cas datif

Equi--la transformation de "Equi NP Déletion" (Suppression du SN)

fac.--facultatif

FC--la transformation de la formation des clitiques

Gen--le cas génitif

GF--Grammatical Function (fonction grammaticale)

I--Individuation, J. Burston (1983)

K--cas, Burston (1983)

Loc--le cas locatif

Montée--la transformation de la Montée du sujet

Obl--le cas oblig

obl.--obligatoire

P--Pronom
P--Personne, Burston (1983)
PDI--le Principe de développement inertiel, J. Foley (1977).
Perm--la transformation de la Permutation le/lui, Oliver (1976)
PF--Point focal
pl--pluriel
PS--Pronom sujet
PS (l'échelle PS)--Phono-syntaxique
SCL--subject clitic, Jaeggli (1981)
sg--singulier
SN--Syntaxme nominal
SP--Syntaxme prépositionnel
SV--Syntaxme verbal
T (l'échelle de valence T)--la thématicité
TC(l'échelle de valence TC)--la thématicité de cas
T-dépl--la transformation de déplacement
T-pron--la transformation de pronominalisation
TSE--la Théorie standard étendue
VR--la valence relative

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES MENTIONNÉS DANS CE TRAVAIL

- Aoun, Joseph (1981). The Formal Nature of Anaphoric Relations, Ph.D. dissertation, MIT, Cambridge, MA
- Ashby, W.J. (1977). Clitic Inflection in French, an Historical Perspective, Rodopi, Amsterdam.
- _____. (1980). Prefixed conjugation in Parisian French, in H. J. Izzo, ed., Italic and Romance Linguistic Studies in Honor of Ernst Pulgram, John Benjamins, B.V., Amsterdam.
- Barnes, Betsy (1980). The Notion of 'Dative' in Linguistic Theory and the Grammar of French, Linguisticae Investigationes, IV, 2, pp. 245-292.
- Benveniste, Emile (1966). Problèmes de linguistique générale, Gallimard, Paris.
- Blanche-Benveniste, Claire (1978). A propos des traits sémantiques utilisés en syntaxe: Critique du trait "+/-Humain", Syntaxe et sémantique du français, Cahiers de Linguistique, 8, pp. 1-15.
- Brakel, A. (1979). Segmental Strength, Hierarchies, and Phonological Theory, in Paul R. Clyne, W. F. Hanks and C. L. Hofbauer, eds., The Elements: A Parasession on Linguistic Units and Levels, Chicago Linguistic Society, pp. 43-52.
- Bruneau, F. et Brunot, C. (1887). Précis de grammaire historique de la langue française, Masson et Cie, Paris.
- Burston, Jack (1979). Another look at French personal pronouns: A Jakobsonian distinctive feature semantic analysis, Linguistics, Special Issue, pp. 159-172
- _____. (1983). Clitic Object Sequence and Cooccurrence Restrictions in French, Linguistic Analysis, 11, 3, pp. 247-275.
- Chevalier, J-C et al (1964). Grammaire Larousse du français contemporain, Librairie Larousse, Paris.
- Comrie, Bernard (1979). The Animacy Hierarchy in Chukchee, in Paul R. Clyne, William F. Hanks, & Carol L. Hofbauer, eds., The Elements: A Parasession on Linguistic Units and Levels, Chicago Linguistic Society, Chicago, pp. 322-329.
- Deguée-Bertrand, Chantal (1982). L'interprétation des pronoms datifs d'avantage et datifs éthiques en français, in

Claire Lefebvre, ed., La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelles et fonctionnelles, Gouvernement du Québec, Québec, pp. 211-290.

- Dell, François (1973). Les règles et les sons: introduction à la phonologie générative, Hermann, Paris.
- Dinnsen, D. (1972). Additional Constraints on Clitic Orders in Spanish, in J. Casagrande and B. Saciuk, eds., Generative Studies in Romance Languages, Newbury House Publishers, Inc., Rowley, MA, pp. 70-127
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1970). Eléments de linguistique française: syntaxe, Librairie Larousse, Paris.
- Emonds, J. (1975). A Transformational Analysis of French Clitics Without Positive Output Constraints, Linguistic Analysis, Vol. 1, No. 1, pp.3-24.
- Foley, J. (1977). Foundations of Theoretical Phonology, Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Grammont, M. (1911). Traité pratique de prononciation française, Librairie Delagrave, Paris.
- Grevisse, M. (1964). Le Bon usage, 8e édition, Duculot, Gembloux, Hatier, Paris.
- Gross, M. (1968). Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe du verbe, Librairie Larousse, Paris.
- Guillaume, G. (1973). Principes de linguistique théorique, recueil de textes inédits préparé en collaboration et sous la direction de R. Valin, Les Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- Herschensohn, J. (1980a). On Clitic Placement in French, Linguistic Analysis, 6, 2, pp. 187-219.
- _____. (1980b). On the source of pronouns in French, in Frank H. Nuessel, Jr., ed., Contemporary Studies in Romance Languages, Proceedings of the 8th Annual Symposium on Romance Languages, Indiana University Linguistics Club, Bloomington, pp. 131-141.
- Hetzron, Robert (1972). Phonology in Syntax, Journal of Linguistics, Vol. 8, No. 2, pp. 251-267.
- Hooper, J. (1976). Introduction to Natural Generative Phonology, Academic Press, New York.

- Huffman, Alan (1983). 'Government of the Dative' in French, Lingua, 60, 4, pp. 283-309.
- Jaeggli, Osvaldo (1981). Topics in Romance Syntax, Foris Publications, Dordrecht, Holland.
- Jeffers, Robert J. and Arnold M. Zwicky (1980). The Evolution of Clitics, Ohio State University Working Papers in Linguistics, 24, pp. 55-64.
- Kayne, Richard S. (1971). A Pronominalization Paradox in French, Linguistic Inquiry, 2, pp. 237-241.
- _____. (1975). French Syntax: The Transformational Cycle, MIT Press, Cambridge, MA.
- Lappin, Shalom (1984). Pronominal Binding, lecture presented at Simon Fraser University, March 30, 1984.
- Le Bidois, G. et Le Bidois, R. (1967). Syntaxe du français moderne, Editions Auguste Picard, Paris.
- Leclère, Christian (1976). Datifs syntaxiques et datif éthique, dans J-C Chevalier et M. Gross, eds. Méthodes en grammaire française, Klincksieck, Paris, pp. 73-96.
- Léon, M. (1972). L'Accentuation des pronoms personnels en français standard, Didier, Montréal.
- Léon, Pierre (1966). Prononciation du français standard, Didier, Paris.
- Malécot, André (1975). French Liaison as a Function of Grammatical, Phonetic, and Paralinguistic Variables, Phonetica, 32, 3, pp. 161-179.
- Moignet, Gérard (1965). Le Pronom personnel français, Klincksieck, Paris.
- Morin, Yves-Charles (1979a). La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire, Cahiers de Linguistique, no. 9, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, pp. 1-36.
- _____. (1981). Some Myths About Pronominal Clitics in French, Linguistic Analysis, 8, 2, pp. 95-109.
- Nyrop, Kr. (1924). Grammaire historique de la langue française, tome II, tome V, 4e éd., Gyldendal, Denmark.
- Oliver, R. W. (1976). Conditions on Clitic Formation, M. A. thesis, Simon Fraser University, Burnaby, B.C.

- Perlmutter, David M. (1971). Deep and Surface Structure Constraints in Syntax, Holt, Rinehart and Winston, Inc., NY.
- Rouveret, A. and J. R. Vergnaud (1980). Specifying Reference to the Subject, Linguistic Inquiry, 11, 1, pp. 97-202.
- Sandfeld, Kr. (1965). Syntaxe du français contemporain, vol. I Les Pronoms, Librairie Honoré Champion, Paris, 2e ed.
- Silverstien, Michael (1976). Hierarchy of Features and Ergativity, in R. M. W. Dixon, ed., Grammatical Categories in Australian Languages, Humanities Press Inc., New Jersey, pp. 112-171.
- Stump, G. T. (1980). An Inflectional Approach to French Clitics, Ohio State Working Papers in Linguistics, 24, pp. 1-54.
- Tesnière, Lucien (1965). Eléments de syntaxe structurale, Librairie C. Klincksieck, Paris.
- Vergnaud, J-R (1974). French Relative Clauses, unpublished Ph. D. dissertation, MIT, Cambridge, MA.
- Wagner, R-L (1958). Grammaire et philologie, Centre de Documentation Universitaire, Paris.
- von Wartburg, W. (1963). Problèmes et méthodes de la linguistique, Presses Universitaires de France, Paris.
- Zwicky, Arnold M. (1976). 'On Clitics', Mimeo. (Abbreviated version published in Phonologica 1976, W. Dressler and O. Pfeiffer, eds., Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.)

BIBLIOGRAPHIE SUPPLÉMENTAIRE

- Ashby, W. J. (1974). Il parle or Iparl? Prefixed inflection in French, Semasia, I, 83-93.
- Blanche-Benveniste, Claire (1975). Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms, Librairie Honoré Champion, Paris.
- Chomsky, N. (1965). Aspects of the Theory of Syntax, MIT Press, Cambridge, MA.
- _____. (1979). Lectures on Government and Binding, "The Pisa Lectures," Foris Publications, Dordrecht, Holland.
- de Cornulier, B. (1977). Le remplacement d'e muet par "è" et la morphologie des enclitiques, in C. Rohrer, ed., Actes du colloque franco-allemand de linguistique théorique, Niemeyer, Tübingen, pp. 139-163
- Couquaux, D. (1978). Sur une incompatibilité de pronoms clitiques en français, Linguisticae Investigationes, II, pp. 211-214.
- Damourette, J. et E. Pichon (1911-1933). Des mots à la pensée; essai de grammaire de la langue française, Editions d'Artrey, Paris.
- Delattre, P. (1949). Le Jeu de l'e instable de monosyllabe initial en français, The French Review, XXII, 6, pp. 455-459, et XXIII, 1, pp. 43-47.
- _____. (1951). Le Jeu de l'e instable intérieur en français, The French Review, XXIV, 4, pp. 341-351.
- Fiengo, R. and M. Gitterman (1978). Remarks on French Clitic Order, Linguistic Analysis, 4, 2, pp. 115-147.
- Givón, T. (1976). Topic, Pronoun, and Grammatical Agreement, in Charles Li, ed., Subject and Topic, Academic Press, New York.
- Gougenheim, Georges (1966). Système grammatical de la langue française, Editions d'Artrey, Paris.
- Gross, M. (1983). Quelques sources transformationnelles de formes pronominales, Langue Française, 57, pp. 43-59.
- Guiraud, P. (1969). Le Français populaire, Presses Universitaires de France, Paris.
- Hawkinson and Hyman L. (1974). cité dans Barnes (1980), p. 283.

- Herschensohn, Julia (1976). System and Function of Indirect Object Pronouns in French, doctoral dissertation, University of Washington, Seattle, WA.
- Iordenskaja, Lidija (1982). Le Placement linéaire des clitiques pronominaux non-sujets en français contemporain, Linguisticae Investigationes, VI, 1, pp. 145-188.
- Kayne, R. (1972). Subject Inversion in French Interrogatives, in J. Casagrande and B. Saciuk, eds., Generative Studies in Romance Languages, Newbury House Publishers, Inc., Rowley, MA.
- _____. (1981). On Certain Differences between French and English, Linguistic Inquiry, 12, 3, pp. 349-371.
- Mc A'Nulty, Judith (1971). La Co-occurrence des clitiques français, Cahier de Linguistique, No. 1, les Presses de l'Université du Québec, Montréal, pp. 43-69.
- Morin, J-Y (1974). En avant, en arrière, in Michael W. LaGaly, Robert A. Fox, and Anthony Bruck, eds., Papers from the Tenth Regional Meeting, Chicago Linguistic Society, pp. 472-481.
- _____. (1979b). More remarks on French Clitic Order, Linguistic Analysis, 5, 3, pp. 293-312.
- Nedjalkov, V. P. (1976). Diathesen und Satzstruktur im Tschuktschischen, Satzstruktur und Genus Verbi, (Studia Grammatica, 13), Akademie-Verlag, Berlin, pp. 181-211.
- Nyrop, Kr. (1902). Manuel phonétique du français parlé, 2e éd., Imprimerie Graebe, Copenhague.
- Pinchon, Jacqueline (1972). Les pronoms adverbiaux EN et Y, Librairie Droz, Genève.
- Radford, Andrew (1981). Transformational Syntax, Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Ruwet, N. (1972). La syntaxe du pronom "en" et la transformation de "montée du sujet", in Théorie syntaxique et syntaxe du français, Editions du Seuil, Paris, pp. 48-86
- Sauvageot, A. (1972). Analyse du français parlé, Librairie Hachette, Paris.
- Selkirk, E. (1972). The Phrase Phonology of English and French, MIT doctoral dissertation, Cambridge, MA.
- Tegey, H. (1976). Some Problems Concerning Surface Structure Constraints and Clitic Placement Rules, in S. Mufweni,

C. Walker, and S. Steever, eds., Papers from the 12th Regional Meeting, Chicago Linguistic Society.

Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1967). Grammaire du français classique et moderne, Librairie Hachette, Paris.

Wanner, D. (1977). On the Order of Clitics in Italian, Lingua, 43, 2/3, pp. 101-128.